



DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Rapport d'activité 2024



Passage de la flamme olympique dans le parc départemental de l'île Saint-Germain, au pied de la Tour aux figures de Jean Dubuffet, le 24 juillet 2024. © ADAGP/CD92/Stephanie Gutierrez-Ortega

L'action départementale, un héritage durable pour les Hauts-de-Seine

L'année 2024 fut particulièrement fructueuse pour le Département des Hauts-de-Seine.

Elle fut d'abord marquée par l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques, durant lesquels nous avons su faire rayonner notre territoire. De l'accompagnement des athlètes dans leur préparation aux épreuves en passant par l'Olympiade culturelle et le partenariat noué avec les acteurs économiques, de la reconstruction du Stade départemental Yves-du-Manoir aux nouveaux dispositifs sportifs pour nos jeunes, sans oublier les passages de la flamme, le programme des Volontaires et les 18 000 invitations aux épreuves pour les Alto-Séquanais,

nous avons su décrocher le titre de premier Département olympique, et pas seulement en nombre de médailles.

Au-delà de la grande fête populaire autour du sport et de ses valeurs que nous avons su créer, **les Jeux vont laisser un héritage durable aux habitants du Département.** En matière sportive, bien sûr, avec de nouvelles infrastructures qui viennent renforcer le maillage de grande qualité qui existe déjà sur notre territoire et qui participe de la dynamique de sport pour tous impulsée par notre collectivité. Mais également en termes d'engagement citoyen ou encore de qualité de l'eau de la Seine, laissant envisager, à terme, la création d'un site de baignade dans les Hauts-de-Seine.

Cet héritage des Jeux n'est pas le fruit du hasard : il est le résultat de la politique volontariste d'investissement menée par le Département au profit des Alto-Séquanais d'aujourd'hui et de demain. Cette même ambition guide notre Agenda 2030, adopté par l'assemblée départementale en février 2024 pour ancrer plus solidement encore la transition écologique et solidaire au cœur de toutes nos politiques publiques.

Outre le renforcement de notre action pour le climat et la biodiversité, cette feuille de route pour le développement durable des Hauts-de-Seine a placé parmi ses priorités nos engagements en matière de solidarités. **En ce sens, 2024 a également été marquée par la poursuite de la mise en œuvre effective des grandes stratégies que nous avons présentées depuis le début du mandat – un mouvement qui va se poursuivre en 2025.** De l'enfance au grand âge en passant par l'insertion, nous continuons de renforcer nos dispositifs, de les inscrire dans un maillage de proximité sur tout le territoire pour être au plus près des habitants tout en proposant des réponses innovantes afin d'assurer le bien-être des plus fragiles.

Ces nouveaux projets menés par le Département viennent prolonger l'action que nous avons engagée depuis 2021 pour renforcer la qualité de vie sur l'ensemble du territoire en matière d'habitat, de renouvellement urbain, de mobilités, d'espaces naturels, d'attractivité du territoire et de soutien aux projets des communes. Ils s'inscrivent également dans notre stratégie pour la jeunesse, que nous avons érigée en priorité de notre mandat avec la création d'un cadre d'enseignement toujours plus agréable et des actions éducatives, sportives et culturelles toujours plus nombreuses afin de former les citoyens de demain.

Ainsi, malgré le contexte budgétaire délétère auquel nous faisons face depuis plus de deux ans, nous avons su montrer, tout au long de l'année, combien **le Département est la collectivité de l'humain et du quotidien,** mais aussi la collectivité qui prépare l'avenir pour ne pas le subir. Au fond, nous avons démontré combien le Département est utile et nécessaire pour garantir la qualité du cadre de vie de tous les Alto-Séquanais.



© CD92/Julia Brechler

Georges Siffredi
Président du Département des Hauts-de-Seine



6 LES HAUTS-DE-SEINE, PREMIER DÉPARTEMENT OLYMPIQUE DE FRANCE

8 Les Hauts-de-Seine dans la fête olympique

14 Un héritage au profit des Alto-Séquanais

16 Un coup d'accélérateur pour la politique sportive

Passage de la flamme olympique à Paris La Défense, le 24 juillet 2024
© Paris La Défense/Bénédicte Topuz



© ArchiGraphi

18 UN AGENDA 2030 POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

- Des indicateurs précis
- Des avancées pour la transition énergétique



© CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortega

20 EN 2024, UN MILLIARD D'EUROS POUR LES SOLIDARITÉS

22 Renforcer la dimension partenariale des actions menées

- Lutte contre la pauvreté
- Vers l'insertion et l'emploi
- Un élan pour l'autonomie

24 Développer l'offre au bénéfice des Alto-Séquanais

- Une stratégie volontariste pour la protection de l'enfance
- Renforcer l'autonomie, une priorité départementale
- L'insertion, au cœur des missions du Département
- Soutien à la parentalité
- Agir pour la santé des Alto-Séquanais

30 Être au plus près des Alto-Séquanais

- Deux nouveaux pôles sociaux
- Aller vers les habitants

31 Soutenir la coopération internationale



© CD92/Julia Brechler

32 UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

34 Soutenir massivement les communes

35 Améliorer l'habitat et accélérer le développement urbain

- Quartiers d'avenir, un ambitieux programme de rénovation urbaine
- Développement de l'offre de logement social avec les communes
- « Habitat privé » pour la performance énergétique et le pouvoir d'achat

36 Faciliter les déplacements

- Étoffer l'offre de transports en commun
- Rénover la voirie départementale
- Sécuriser les déplacements à vélo

38 Renforcer la place de la nature

39 Accroître l'attractivité du territoire

40 Ouvrir la culture à tous



© CD92/J. Guest

42 LA JEUNESSE, PRIORITÉ DE L'ACTION DÉPARTEMENTALE

44 Rendre les collèges moins énergivores

- De nouveaux établissements sortent de terre
- Anticiper les besoins

46 Améliorer le quotidien des collégiens

- Des repas préparés sur place
- Des jeunes concernés
- Faciliter l'accès au numérique

47 Encourager l'apprentissage de la citoyenneté

48 Mettre la jeunesse au cœur des politiques publiques

- Aide à l'orientation des jeunes
- Le numérique éducatif
- La solidarité internationale

LE BUDGET DU DÉPARTEMENT POUR 2024

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

590 millions d'euros

ÉDUCATION,
FORMATION PROFESSIONNELLE
ET APPRENTISSAGE

132
millions d'euros

TRANSPORTS

127
millions d'euros

CULTURE, JEUNESSE,
SPORTS ET LOISIRS

108
millions d'euros

SERVICES GÉNÉRAUX

83
millions d'euros

HABITAT, RÉNOVATION
URBAINE ET CONTRATS
AVEC LES VILLES

58
millions d'euros

ENVIRONNEMENT

52
millions d'euros

SOLIDARITÉS

26
millions d'euros

SÉCURITÉ

4
millions d'euros

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1,6 milliard d'euros
au service des Alto-Séquanais

Sur un total réel de 2 012 millions d'euros comprenant 356 millions d'euros versés
au titre de la péréquation en faveur des autres départements.

SOLIDARITÉS

997
millions d'euros

SERVICES GÉNÉRAUX*

157
millions d'euros

ÉDUCATION,
FORMATION PROFESSIONNELLE
ET APPRENTISSAGE

142
millions d'euros

TRANSPORTS

127
millions d'euros

CULTURE, JEUNESSE
SPORTS ET LOISIRS

96
millions d'euros

SÉCURITÉ

53
millions d'euros

ENVIRONNEMENT

37
millions d'euros

HABITAT ET CONTRATS
AVEC LES VILLES

27
millions d'euros

* Comprenant notamment une partie de la masse salariale, les dépenses informatiques, l'entretien et l'énergie des bâtiments, les frais logistiques...



LES HAUTS-DE-SEINE, PREMIER DÉPARTEMENT OLYMPIQUE DE FRANCE

Arrivée de la flamme olympique à Paris La Défense, le 24 juillet 2024
© Paris La Défense/Bénédicte Topuz



EN AMONT DES JEUX

Dans le prolongement de son soutien au sport de haut niveau, porteur de valeurs essentielles, le Département s'est engagé dans la formation de la « Génération 2024 ». Il alloue 99 bourses en 2024 aux sportifs en lice pour la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques pour un montant total de 586 500 euros. Mobilisé en faveur du sport pour tous, il a été labellisé Terre de jeux 2024 par Paris 2024 pour faire vivre l'aventure olympique au plus grand nombre.

19 MARS

COUP D'ENVOI DE L'ANNÉE OLYMPIQUE AVEC L'INAUGURATION DU STADE DÉPARTEMENTAL YVES-DU-MANOIR

Georges Siffredi, président du Département, et Daniel Courtès, conseiller départemental délégué aux sports, inaugurent l'enceinte sportive entièrement restructurée grâce à un investissement départemental de plus de 100 millions d'euros. Le site est prêt avec quelques semaines d'avance à accueillir les épreuves olympiques de hockey sur gazon et 4 220 personnes participent à la semaine inaugurale. De nombreuses animations permettent au grand public de découvrir le site rénové, lieu d'excellence pour la pratique sportive (voir page 14).



▲ Georges Siffredi, président du Département, répond aux médias lors de l'inauguration du Stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes, le 19 mars 2024, en présence de Laurent Hottiaux, préfet des Hauts-de-Seine, d'Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, et de Valérie Péresse, présidente de la Région Ile-de-France (de gauche à droite). © CD92/Julia Brechler

5 ET 6 JUILLET

GALOP BAROQUE, UN GRAND SPECTACLE INÉDIT

En 1924, le territoire des Hauts-de-Seine recevait les athlètes du monde entier à Colombes pour les Jeux Olympiques de Paris. Un siècle plus tard, à l'aube d'une nouvelle olympiade, le Département commémore cet événement avec un spectacle musical et équestre, suivi par plus de 5 000 spectateurs au Domaine départemental du Haras de Jardy. Invités par le Département, des personnes âgées, des collégiens et des jeunes issus de l'Aide sociale à l'enfance assistent aux représentations dirigées par Laurence Equilbey, fruits d'une collaboration entre Insula orchestra et le Cadre noir de Saumur.



▲ Galop baroque, spectacle équestre et musical, le 5 juillet 2024 au Domaine départemental du Haras de Jardy © CD92/Julia Brechler

24 JUILLET

LA FLAMME OLYMPIQUE ILLUMINE LES HAUTS-DE-SEINE

Le Département tient à organiser une grande fête pour marquer l'entrée dans le temps olympique. À son initiative, le relais de la flamme olympique traverse 19 villes des Hauts-de-Seine avant de rejoindre La Défense : Sceaux, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Clamart, Marnes-la-Coquette, Vaucresson, Sèvres, Meudon, Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Rueil-Malmaison, Gennevilliers, Asnières-sur-Seine, Courbevoie, La Garenne-Colombes, Colombes, Suresnes, Nanterre et Puteaux. 190 000 personnes se pressent pour assister à cet événement historique à l'image des 30 000 personnes présentes au parc départemental André-Malraux à Nanterre où la flamme est accueillie par un couvert de pétales de fleurs réalisé avec les participants avant d'arriver à la Grande Arche de La Défense, dernière étape de son parcours alto-séquanais.

Au Domaine départemental de Sceaux, point de départ de cette journée de relais, Roues libres, une exposition de cycles anciens dans l'Orangerie est le dernier temps fort de la trentaine d'initiatives associant sport et culture labellisées Olympiade culturelle sur l'ensemble du territoire, des expositions, mais aussi des spectacles, des performances, des ateliers, des parcours...

« Nous avons tenu à accueillir la flamme olympique dans le Département afin que tous les habitants profitent de cette grande fête populaire, et notamment les plus jeunes. Cette opportunité unique dans une vie est l'occasion d'amplifier tous les dispositifs que nous proposons pour promouvoir sport pour tous et excellence sportive. »
Georges Siffredi



▲ Départ du relais de la flamme olympique dans le Domaine départemental de Sceaux, le 24 juillet 2024 © CD92/Olivier Ravoire



▲ Passage de la flamme olympique dans le parc départemental de l'île Saint-Germain, au pied de la Tour aux figures de Jean Dubuffet, le 24 juillet 2024 © ADAGP/CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortége



▲ Arrivée de la flamme olympique à Paris La Défense, le 24 juillet 2024 © CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortége

DU 27 JUILLET AU 11 AOÛT

DES ÉPREUVES OLYMPIQUES SUR LE TERRITOIRE

Les entraînements et les compétitions de hockey sur gazon se déroulent au Stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes, entièrement reconstruit à l'initiative du Département, tandis que les épreuves de natation et de water-polo font vibrer les spectateurs à Nanterre, dans l'enceinte de Paris La Défense Arena.



▲ Match de hockey sur gazon entre la France et l'Afrique du Sud au Stade départemental Yves-du-Manoir, le 2 août 2024 © CD92/Olivier Ravoire

3 ET 4 AOÛT

Les compétitions de cyclisme sur route passent par Montrouge, Chaville, Malakoff, Vanves et Issy-les-Moulineaux.

10 ET 11 AOÛT

Le marathon traverse plusieurs villes des Hauts-de-Seine – Boulogne-Billancourt, Sèvres, Ville-d'Avray, Chaville, Meudon et Issy-les-Moulineaux –, le 10 août pour l'épreuve masculine et le lendemain pour l'épreuve féminine.

DES HABITANTS INVITÉS À LA FÊTE ET DES AGENTS VOLONTAIRES TRÈS IMPLIQUÉS

Le Département a distribué près de 18 000 billets aux Alto-Séquanais, particulièrement à ceux qui bénéficient de ses dispositifs de solidarité, et aux collégiens qui ont pris part à ses dispositifs sportifs, pour leur permettre de vivre au plus près les épreuves olympiques et paralympiques. 116 agents départementaux volontaires ont été formés et mobilisés pour participer à l'accueil et à l'orientation du public aux abords des sites olympiques, en particulier au Stade départemental Yves-du-Manoir, en compagnie de 50 personnes en situation de handicap, intégrées au dispositif avec l'appui de 24 associations alto-séquanaises.



▲ Agents volontaires pour les Jeux Olympiques aux abords du Stade départemental Yves-du-Manoir, le 30 juillet 2024 © CD92/Olivier Ravoire

27 AOÛT

DES ALTO-SÉQUANAIS ENTHOUSIASMÉS PAR LES JEUX PARALYMPIQUES

À la veille de la cérémonie d'ouverture, le relais de la flamme paralympique fait une boucle dans les Hauts-de-Seine suivant un itinéraire dans les allées du Domaine national de Saint-Cloud, puis un circuit autour du lycée Toulouse-Lautrec de Vaucresson, groupe scolaire qui défend une éducation mixte et inclusive, où se côtoient élèves valides et jeunes en situation de mobilité réduite.



▲ La relayeuse Murielle Van de Cappelle-Siclis lors du passage de la flamme paralympique au lycée Toulouse-Lautrec de Vaucresson, le 27 août 2024 © CD92/Willy Labre

DU 29 AOÛT AU 7 SEPTEMBRE

DES EXPLOITS PARASPORTIFS

Les épreuves de paranatation se tiennent à Paris La Défense Arena. Les 4 000 collégiens alto-séquanais qui ont participé au programme Natation, Olympisme et Handicap (NOHa), dispositif récompensé par le trophée Coup de Cœur Terre de Jeux 2024 en mars, sont invités par le Département à y assister. Pendant l'année scolaire, tous avaient pu pratiquer la natation dans trois piscines éphémères installées à Clichy, Suresnes et Châtenay-Malabry. Ils ont également été sensibilisés aux valeurs de l'olympisme et au parasport.



▲ Séries des qualifications pour les finales de natation lors des Jeux Paralympiques à Paris La Défense Arena, le 7 septembre 2024 au matin © CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortégua



▲ Apprentissage de la natation dans la piscine éphémère du programme Natation, Olympisme et Handicap (NOHa) à Châtenay-Malabry © CD92/Olivier Ravoire

17 SEPTEMBRE

20 MÉDAILLES, UN RECORD

À l'issue des épreuves, Le Département récompense 17 athlètes de clubs alto-séquanais pour leurs exploits olympiques et paralympiques, leur décernant la médaille de l'institution et des primes d'un montant global de 133 750 euros.



▲ Georges Siffredi, président du Département, et Daniel Courtès, conseiller départemental délégué aux Sports, entourés de médaillés olympiques lors de la cérémonie de remise de la médaille du Département, en présence d'élus alto-séquanais, le 17 septembre 2024 © CD92/Olivier Ravoire



▲ Journée d'ouverture au public du Stade départemental Yves-du-Manoir rénové, le 23 mars 2024
© CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortega



▲ Le Stade départemental Yves-du-Manoir en 2015 et en 2024 (en bas). © CD92/Olivier Ravoire

« L'investissement de plus de 100 millions d'euros que nous avons réalisé témoigne de la place centrale qu'occupe le Département dans la vitalité sportive alto-séquanaise. Nous avons fait le choix de mobiliser des moyens importants pour ce beau et noble projet parce que nous croyons profondément au sport, en ses valeurs, en ses vertus, à tout ce qu'il apporte à nos concitoyens et à notre territoire. »

Georges Siffredi

UN HÉRITAGE AU PROFIT DES ALTO-SÉQUANAIS

DE NOUVELLES INSTALLATIONS SPORTIVES

La renaissance du Stade départemental Yves-du-Manoir

Un siècle après avoir accueilli les Jeux de 1924, l'enceinte sportive de 18 hectares, propriété du Département

depuis 2002, a été modernisée pour accueillir les épreuves olympiques de hockey sur gazon. **Plus de 100 millions d'euros ont été investis par le Département**, maître d'ouvrage de ce chantier aux exigences environnementales élevées, désireux d'offrir à tous un lieu d'excellence pour la pratique sportive. Le site mythique, restructuré en profondeur, a vu sa tribune historique rénovée et la construction de deux bâtiments neufs, de trois terrains olympiques de hockey sur gazon et d'une tribune de 1 000 places. **Un héritage olympique qui profite désormais au mouvement sportif alto-séquanais** : la nouvelle plaine des sports, prisée des associations et des clubs, comprend un anneau d'athlétisme, quatre terrains de football et trois terrains de rugby éclairés et en synthétique, desservis par le bâtiment de vestiaires. En mars, 4 220 personnes ont participé à la semaine inaugurale pendant laquelle de nombreuses animations ont permis au grand public de découvrir le site rénové.

Ce stade est devenu le **nouveau siège de la fédération française de hockey sur gazon** qui dispose de ses propres installations sur place : deux terrains en synthétique, pour le centre national d'entraînement, dont un terrain de compétition surplombé par le bâtiment-tribune de 1 000 places, avec des équipements et des salles mutualisés.

Le complexe sportif et culturel Camille-Muffat à Clichy

© CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortega

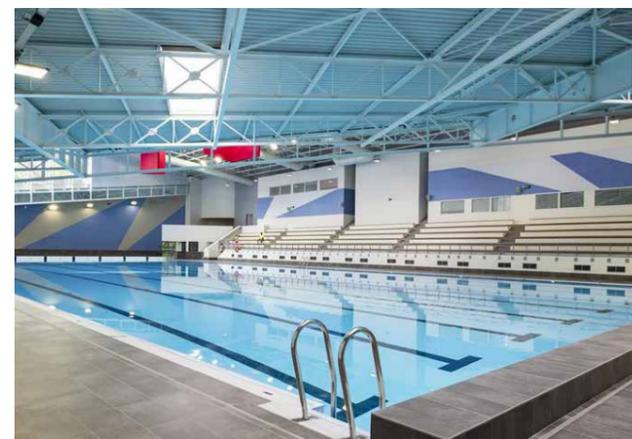


Une action pour les équipements sportifs qui s'inscrit dans le temps long

Le Département, par l'intermédiaire de ses contrats de développement avec les villes, a consacré **plus de 116 millions d'euros depuis 2013 à la construction ou à la rénovation** de telles infrastructures, à l'instar du centre sportif Camille-Muffat, nouveau complexe sportif et culturel de la ville de Clichy inauguré en juin, qui a bénéficié d'une contribution départementale à hauteur de 6,4 millions d'euros. Modèle unique en matière d'accessibilité des personnes handicapées, ce site a accueilli à l'été les équipes de France de volley-ball puis la délégation britannique paralympique. Pour démocratiser le sport sur son territoire, le Département a notamment investi près de **2,3 millions d'euros** par l'intermédiaire de la Solidéo (Société de livraison des ouvrages olympiques) pour rénover et agrandir le centre aquatique de Colombes, lieu d'entraînement pour la natation artistique pendant les Jeux, repensé afin que la population profite ensuite d'un équipement de dernière génération.

La piscine olympique de Colombes

© CD92/Julia Brechler



SE Baigner dans la Seine

Dans la dynamique des Jeux, le Département s'est mobilisé aux côtés des acteurs de l'eau d'Île-de-France pour que le fleuve soit à nouveau propice à la baignade et contribuer ainsi à une amélioration pérenne du cadre de vie des Alto-Séquanais, du point de vue environnemental, sanitaire et social. Il a contribué à réduire les débits d'eau pluviale dans les réseaux d'assainissement : fin septembre, 76 % des branchements non conformes avaient été corrigés dans un secteur prioritaire au regard des Jeux à Châtenay-Malabry, Antony et Bourg-la-Reine.

Le Département étudie également la possibilité d'implanter **une zone de baignade au parc nautique départemental de l'île de Monsieur à Sèvres**, site dont le potentiel est confirmé par les premiers résultats des campagnes de mesure de la qualité de l'eau. Si ce résultat se confirme dans la durée, la baignade pourrait être possible à l'horizon 2030.

Le parc nautique départemental de l'île de Monsieur à Sèvres

© CD92/Jean-Luc Dolmaire





▲ Match entre les Mairiennes 92 et Le Pays d'Aix Venelles, le 24 janvier 2024. En avril, les volleyeuses alto-séquanaises ont remporté le championnat de France 2023-2024 © CD92/Julia Brechler

UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR POUR LA POLITIQUE SPORTIVE

DU SPORT POUR TOUS

Le Département des Hauts-de-Seine est l'un des plus sportifs de France avec plus de 366 000 licenciés. Qu'il s'agisse de soutenir le sport professionnel, amateur, ou de loisirs, l'engagement du Département se décline à tous les niveaux avec une politique de promotion et de développement du sport pour tous, sous toutes ses formes. En 2024, son soutien à la pratique sportive correspondait à une aide de 350 euros par licencié et son dispositif Vacan'Sports Hauts-de-Seine a proposé aux jeunes des séances d'initiation et de pratique de nombreuses disciplines sportives : 27 640 places ont été réservées, représentant chacune quatre heures d'activité sportive pour un jeune. 7 057 collégiens ont participé aux trophées sportifs

scolaires sur l'année et ont pu s'initier à différentes disciplines : rugby, hockey sur gazon, course d'orientation....

UN SOUTIEN ACTIF AU SPORT DE HAUT NIVEAU

En 2024, 11 clubs sportifs des Hauts-de-Seine ont reçu une prime départementale pour un total de 103 000 euros, récompensant leurs résultats en championnats par équipe (titre de champion de France par équipe seniors, pour les vainqueurs d'une coupe de France ou d'un titre européen et, pour les équipes jeunes - espoirs ou équivalent - pour un titre de champion de France et les vainqueurs d'une coupe de France).

Le dispositif de soutien direct aux clubs du territoire qui évoluent en première ou en deuxième division nationale, pour la soixantaine de sports de haut niveau figurant sur la liste du ministère, illustre l'engagement du Département en faveur du sport de haut niveau. Ouverte aux équipes seniors des catégories « femme », « homme », « mixte », « handisport » et « sport adapté », dans les sports collectifs ou individuels ayant des épreuves par équipe, cette aide départementale s'est élevée à 3 232 750 euros alloués à 50 clubs pour la saison 2023-2024.

Sur la même période, le Département a consacré 2 746 988 euros à ses partenariats Clubs des Hauts-de-Seine comprenant le Racing 92 pour le rugby, Nanterre 92 pour le basket, Paris 92 pour le handball, BLR 92 pour le fleuret, Boulogne 92 pour l'aviron et le CAM 92 pour le hockey sur gazon. Un nouveau partenariat avec les Mairiennes 92 a été formalisé pour le volley-ball. Ces clubs s'engagent notamment à promouvoir leur discipline auprès des jeunes et du grand public, ce qui se traduit par des rencontres avec les athlètes, dans les associations sportives locales, mais aussi par des séances de dédicaces et des invitations à des matchs.

Le club GO-JOP pour l'insertion professionnelle et le soutien aux sportifs, lancé en 2021 avec la CCI, Chambre de commerce et d'industrie, a organisé une trentaine d'événements depuis sa création.



▲ Vacan'Sports Hauts-de-Seine, été 2024 © CD92/Olivier Ravoire



▲ Vacan'Sports Hauts-de-Seine, été 2024 © CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortégua

Égalité Femmes-Hommes Hauts-de-Seine

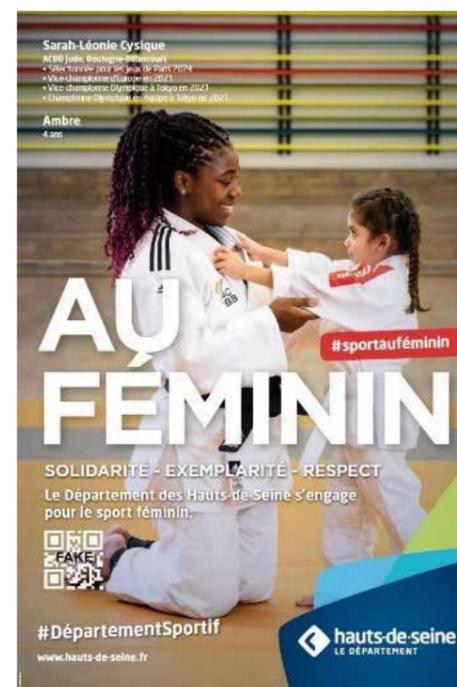
SOUTIEN AU SPORT FÉMININ

Le Département a noué un nouveau partenariat « Club des Hauts-de-Seine » avec les Mairiennes 92, club de volley-ball féminin. Parmi les sept clubs partenaires, quatre représentent plus particulièrement le sport féminin de très haut niveau : Paris 92 pour le handball, Boulogne 92 pour l'aviron, BLR 92 pour le fleuret et CAM 92 pour le hockey sur gazon.

Un soutien financier au sport féminin de 2,8 millions d'euros a été décidé pour la saison 2023-2024, il s'accompagne d'un plan d'actions destiné à promouvoir la pratique sportive féminine, notamment par une grande campagne de communication.

2,8

millions d'euros pour soutenir le sport féminin





▲ À l'image du collège provisoire réutilisable de Bagneux, le Département s'est engagé dans la réduction de l'empreinte carbone de ses bâtiments. © ArchiGraphi

UN AGENDA 2030 POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



Ce plan d'action transversal dote le Département d'une vision stratégique de l'ensemble des politiques de développement durable départementales et connaît une progression de 24 % un an après son adoption.

L'Agenda 2030 voté par l'assemblée départementale en février fixe 15 missions à accomplir pour atteindre les objectifs de développement durable. Il identifie cinq enjeux majeurs : le bien-être des habitants, la jeunesse et la citoyenneté, le climat et la biodiversité, l'attractivité et le rayonnement du territoire, ainsi que l'exemplarité de l'administration départementale déclinés à travers plus de 100 engagements concrets et mesurables.

DES RÉALISATIONS CONCRÈTES POUR LE CLIMAT

L'amélioration de la performance énergétique du patrimoine immobilier départemental figure parmi

les avancées notables. Pour « relever le défi climatique », sa mission n° 9, et « allier performance et sobriété », sa mission n° 15, le Département accentue la maîtrise des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre associées sur presque 380 sites (soit 1,5 million de m²). La stratégie de performance énergétique menée dans tous les collèges – soit les trois quarts du patrimoine bâti départemental – va de pair avec une stratégie de performance environnementale qui opère sur le reste du patrimoine immobilier départemental, de la construction jusqu'à la fin de vie. 100 % des grands projets relatifs aux bâtiments départementaux doivent désormais se conformer au référentiel de qualité environnementale bâtiminaire, exigeant sur les



17

objectifs de développement durable définis par l'ONU et 15 missions à accomplir



objectifs à atteindre comme sur les moyens et outils de suivi des indicateurs de performance, qui sert de cadre à l'élaboration des marchés publics de travaux.

DES ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Département a approuvé en juillet la création de la société d'économie mixte SEM-Énergies 92, fondée avec le syndicat d'énergie SIGEIF, la ville de

« Il s'agit à la fois de répondre aux besoins exprimés aujourd'hui par nos administrés, et d'anticiper et préparer un avenir commun »
Georges Siffredi

Clichy, la Caisse des dépôts et consignations et la Caisse d'Épargne, pour développer les énergies renouvelables et de récupération dans les Hauts-de-Seine et les territoires limitrophes. Elle a vocation à soutenir les communes et à créer des synergies avec les acteurs du secteur pour accélérer la transition énergétique et fournir aux habitants une énergie plus propre, plus décarbonée, à un coût optimal. La nouvelle SEM peut ainsi entrer au capital de sociétés de production de chaleur comme répondre à des délégations de service public communales. Les premières concertations avec les communes et leurs parties prenantes se sont ouvertes en octobre en vue de l'élaboration du schéma directeur des réseaux de chaleur urbains : la décarbonation attendue équivaudra au retrait de 115 000 véhicules thermiques si tous les projets de réseaux actuellement en cours ou envisagés sont menés à bien (soit une division par six des gaz à effet de serre). Face à un prix de l'électricité en hausse constante, la géothermie est également la garantie d'un coût stable de l'énergie pour les Alto-Séquanais concernés. Une étude technique a également été lancée pour contribuer à une stratégie solaire.

LES COLLÉGIENS DE PLUS EN PLUS IMPLIQUÉS

« Nos collégiens, citoyens de demain » sont au cœur de la mission n° 4 de l'Agenda

2030. Parmi les actions menées, le dispositif Éco-collèges et les Médailles des Hauts-de-Seine, médailles du développement durable, qui valorisent les collèges publics et privés sous contrat investis pour le développement durable avec des actions tangibles (50 établissements en 2024). Parmi les autres actions déployées, la mise en place du tri du papier dans 19 nouveaux collèges grâce à la participation des élèves ou la mobilisation de 6 nouveaux établissements au challenge national CUBE.S, Climat Usages Bâtiments d'Enseignement Scolaire, engagés dans les économies d'énergie : Alain-Fournier à Clamart, Yves-du-Manoir à Vaucresson, Jean-Macé à Clichy, Henri-Barbusse à Bagneux, François-Furet à Antony et Maurice-Genevoix à Montrouge (voir page 47). 11 Îlots Verts ont également été créés dans les collèges depuis 2020 dont 5 en 2024.

LA NATURE AU CENTRE DES ACTIONS

La mission n° 7, 92 nuances de vert, s'inscrit dans la Stratégie nature départementale. Sa progression se mesure notamment avec l'augmentation de la surface des Espaces naturels sensibles, passée de 620 à 629 hectares en un an. Dans le même temps, 4 nouveaux sites départementaux ont été labellisés Espace végétal écologique (EVE®) par Ecocert, gage d'une gestion respectueuse de l'environnement.





**EN 2024,
PRÈS D'UN MILLIARD
D'EUROS POUR
LES SOLIDARITÉS**

RENFORCER LA DIMENSION PARTENARIALE DES ACTIONS MENÉES

« Notre nouveau Schéma d'organisation sociale et médico-sociale s'inscrit dans une approche plus préventive de l'accompagnement : prévenir, anticiper et préparer l'avenir pour avoir moins à réparer. Il s'agit de repenser les modalités d'intervention et d'impulser de nouveaux modes d'organisation et de coopération entre les acteurs. »

Georges Siffredi

Le travail en transversalité permet de répondre plus finement aux besoins des territoires à l'image du nouveau **Schéma d'organisation sociale et médico-sociale (SOSMS) 2024-2028**, adopté en octobre, qui organise l'offre territoriale et l'accessibilité des services de proximité dans le champ des solidarités. L'élaboration de ce document unique et transversal à l'échelle des Hauts-de-Seine s'est appuyée sur une **concertation associant élus, partenaires institutionnels, associatifs et usagers**. Face aux enjeux démographiques, sociaux et sociétaux, il met en synergie toutes les politiques publiques départementales, de la petite enfance à l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap, en passant par la protection de l'enfance, l'insertion et l'emploi.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Fruit d'une démarche inédite, le **Contrat local des solidarités (2024-2027)** signé avec l'État formalise le financement à parité d'actions structurantes et innovantes avec 2 379 596 euros alloués par an, dont 1 189 798 euros pour le Département, axées sur la prévention et la lutte contre les inégalités dès l'enfance, l'accès aux droits et la lutte contre le non-recours, et la construction d'une transition écologique et solidaire. Allant au-delà des compétences obligatoires du Département, les actions soutenues en 2024 portent sur la santé mentale des publics précaires, la lutte contre le décrochage scolaire des adolescents et la médiation socioéducative, l'accompagnement des jeunes précaires vers l'autonomie, les démarches qui consistent à aller vers les plus fragiles, l'accompagnement des ménages en situation d'expulsion locative, la lutte contre les violences faites aux femmes, ou encore contre la précarité alimentaire et énergétique.

VERS L'INSERTION ET EMPLOI

Le **Plan départemental d'insertion (PDI)** adopté en décembre fixe trois objectifs pour la période 2024-2026 : remobiliser et agir sur les freins à l'emploi pour préparer les personnes au marché du travail tout en améliorant leur inclusion sociale et leur qualité de vie, orienter



▲ Georges Siffredi, président du Département, avec le préfet Laurent Hottiaux lors de la signature de la convention pour l'insertion et l'emploi entre le Département et l'État, le 6 novembre 2024 © CD92/Julia Brechler

et faire monter en compétences grâce à des parcours métiers et de formation avec les opérateurs du territoire, et accompagner progressivement vers l'emploi. Une nouvelle **contractualisation « insertion emploi et perspectives » avec l'État**, liée à la mise en œuvre de la réforme France Travail (loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023), intensifie l'action du Département en faveur des publics en insertion et notamment des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA). Les financements correspondants, qui s'élèvent à 3 063 238 euros en 2024 (dont 1 790 994 euros pour l'État et 1 272 244 euros pour le Département), ont notamment renforcé l'offre de solutions pour lever les freins périphériques à l'emploi en agissant sur la santé, les modes de garde, les compétences numériques, la maîtrise des codes professionnels... Des parcours individualisés ont été expérimentés avec des bénéficiaires du RSA d'avril à décembre à Clichy-la-Garenne. Au total, le Département a consacré 199 millions d'euros à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et aux dispositifs d'insertion en 2024 (voir page 27).

UN ÉLAN POUR L'AUTONOMIE

Sélectionné par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie afin de piloter avec l'agence Autonomy la préfiguration du **Service public départemental de l'autonomie (SPDA)**, le Département a associé à cette démarche l'ensemble des acteurs concernés : les communes, l'Agence régionale de santé, la Maison départementale des personnes handicapées, la préfecture, la Caisse d'allocations familiales, la Caisse primaire d'assurance maladie, l'Éducation nationale, France Travail, France Services, les Communautés professionnelles territoriales de santé... Une convention a été approuvée en juin et la feuille de route intermédiaire réalisée à l'été a fait l'objet d'une consultation de septembre à novembre en vue de son adoption en 2025. Le Département est également partie prenante des travaux au niveau national avant la généralisation du SPDA en 2025 et l'installation de la future Conférence territoriale de l'autonomie. Porteur d'une stratégie particulièrement volontariste en faveur de l'autonomie (voir page 26), le Département a mobilisé près de 153 millions d'euros en 2024.



▲ Inauguration du pôle social d'Antony, le 1^{er} mars 2024, en présence de Véronique Bergerol, conseillère départementale déléguée aux Personnes handicapées, de Jean-Yves Senant, maire d'Antony, d'Armelle Tilly, vice-présidente en charge des Solidarités et des Affaires sociales, de Georges Siffredi, président du Département, de Philippe Laurent, maire de Sceaux et de Rita Demblon-Pollet, conseillère départementale déléguée à la Famille (de gauche à droite) © CD92/Olivier Ravoire



▲ Le dispositif Équi'libre au centre équestre du parc des Chanteraines, le 30 octobre 2023
© CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortega



▲ Visite du Pavillon de préfiguration de la Maison de l'Avenir à Nanterre le 14 octobre 2024, en présence de Georges Siffredi et du pédopsychiatre Marcel Rufo © CD92/Olivier Ravoire

DÉVELOPPER L'OFFRE AU BÉNÉFICE DES ALTO-SÉQUANAIS

Le Département répond aux attentes de la population et améliore son offre de service de manière quantitative et qualitative dans tous ses domaines d'intervention.

Le professeur en pédopsychiatrie Marcel Rufo, elle leur offrira un cadre éducatif, social et médico-psychologique d'excellence, en phase avec leurs besoins spécifiques. Les études se sont poursuivies tout au long de l'année et le permis de construire a été obtenu en novembre, juste après l'inauguration en septembre d'un Pavillon de préfiguration, géré par le Groupe SOS Jeunesse. Dans un cadre à taille humaine, le plus familial possible, une prise en charge individualisée y favorise la réussite scolaire de 18 adolescents de 12 à 18 ans.

Le Département prépare également l'ouverture d'un futur établissement d'accueil des fratries de 6-18 ans à Rueil-Malmaison pour ne pas séparer les frères et sœurs, et atténuer ainsi la difficulté que peut représenter un placement. Le permis de construire a été obtenu en décembre en vue d'une ouverture fin 2026. Chiffré à 9 millions d'euros, ce projet de maison d'enfants à caractère social qui prévoit 25 places d'accueil supplémentaires a fait l'objet d'études de conception en 2024.

UNE STRATÉGIE VOLONTARISTE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

La future Maison de l'Avenir sera une transformation majeure dans la prise en charge des jeunes en situation de vulnérabilité. Le Département consacre 11,5 millions d'euros à la construction de cette structure qui accueillera dès 2026 à Nanterre 70 adolescents en grande difficulté, 30 en internat et 40 en accueil de jour. Conçue sous la direction scienti-

Plus de **90 %** de l'objectif de création de 600 places fixé dans la stratégie départementale 2022-2026 pour la protection de l'enfance atteint dès 2024

D'autres études s'attachaient aux travaux de réhabilitation et d'extension nécessaires à la création en 2026 d'un institut médico-éducatif de prise en charge des enfants et adolescents de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) souffrant de troubles du spectre autistique à Villeneuve-la-Garenne. Cet établissement innovant qui repose sur un budget de 4,4 millions d'euros est financé conjointement avec l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du plan Inklus'IF 2030, appui au développement de solutions inclusives pour les personnes en situation de handicap. Ce plan a par ailleurs permis de créer 121 places pour les adultes, ce qui positionne les Hauts-

de-Seine en tête des départements franciliens. Par ailleurs, le Département soutient et valorise les assistants familiaux dans l'exercice de leur métier. Un livret d'accueil explicatif a été remis en septembre à ces professionnels, 282 au total qui accueilleraient 550 enfants placés fin 2024, et un plan d'actions voté en décembre va renforcer l'attractivité de cette profession et améliorer le cadre de vie des enfants. Il prévoit de simplifier et d'encadrer les participations financières attribuées aux assistants familiaux et d'actualiser les allocations destinées aux enfants accueillis.

« Nous mettons tout en œuvre pour que ces jeunes, confrontés à un début de vie particulièrement difficile, puissent bénéficier des mêmes chances de réussite que tous les Alto-Séquanais. À l'instar de l'ensemble de nos politiques sociales, nous agissons pour mieux protéger les plus fragiles. C'est dans cette optique que la Maison de l'Avenir, dont la préfiguration a ouvert en septembre, a été imaginée. »

Georges Siffredi

En bref

Un espace de parole et de participation

Avec l'installation du Conseil des jeunes en prévention et protection de l'enfance des Hauts-de-Seine en octobre, le Département place les 6-21 ans concernés par le sujet au centre des réflexions sur les politiques publiques.

Une équipe mobile déployée

12 professionnels interviennent sur des situations d'enfants et de jeunes (170 en 2024) : mise à l'abri, rupture d'hébergement, prostitution, santé mentale, accès à un premier logement autonome, protection de l'enfance, handicap, violences intrafamiliales, décrochage scolaire... 396 situations individuelles ont aussi été suivies dans le cadre du Fonds d'intervention pour la jeunesse.

Nomination

Un médecin référent protection de l'enfance est venu renforcer la prise en charge des jeunes sur le plan de leur santé.

Citoyenneté et ouverture au monde

639 jeunes de 27 établissements de l'ASE ou placés chez des assistants familiaux ont profité d'une offre culturelle pendant l'année scolaire 2023-2024 (un chiffre en hausse de 101 % par rapport à 2022-2023). Dans le domaine sportif, 68 jeunes ont participé aux stages Équi'libre au Haras de Jardy et au centre équestre des Chanteraines, 25 ont pu user des bassins NOHa et préparer l'attestation savoir-nager. 686 billets ont été distribués aux jeunes et à leurs accompagnants pour des matchs des clubs labellisés Hauts-de-Seine, 1 084 pour les Jeux Olympiques et Paralympiques et 153 pour le spectacle Galop baroque. Depuis 2022, 159 ordinateurs ont été donnés à des adolescents de l'ASE collégiens dans les Hauts-de-Seine.



▲ Foyer d'habitat inclusif « Chez Jeannette » à Rueil-Malmaison
© CD92/Olivier Ravoire

29 577

foyers bénéficiaires du RSA
fin novembre 2024

L'INSERTION, AU CŒUR DES MISSIONS DU DÉPARTEMENT

La politique d'insertion et de retour à l'emploi, co-portée par le Département et l'agence ActivitY, opérateur commun des Yvelines et des Hauts-de-Seine, s'appuie sur une approche globale de l'insertion socio-professionnelle avec un diagnostic complet de la situation de la personne et de ses difficultés sociales, familiales et d'accès à l'emploi qui aide à enrayer les déterminismes sociaux. En plus du **Plan départemental d'insertion (PDI)** adopté en décembre (voir page 21), le Département a signé une **convention d'objectifs et de moyens avec l'État** qui s'est engagé à financer 80 Contrats uniques d'insertion - Parcours emploi-compétences sur le territoire en 2024, dont 40 accueillis dans les services du Département et 40 dans d'autres structures du secteur non marchand. **Des financements européens sont mobilisés** dans ce domaine : 3,5 millions d'euros ont été consacrés à la politique d'insertion par l'emploi en 2024 suite aux appels à projets financés par le FSE+. 1,7 million d'euros en faveur de l'accès à l'emploi des allocataires du Revenu de solidarité active et des demandeurs d'emploi pris en charge par le dispositif départemental d'accompagnement global a permis d'accroître les moyens humains. 1,8 million d'euros a été attribué aux Plans locaux pour l'insertion et l'emploi de Clichy, Colombes, Gennevilliers et Nanterre, ainsi qu'aux ateliers et chantiers d'insertion pour les parcours individualisés de retour à l'emploi (accompagnement de 1 800 demandeurs d'emploi sur 18 mois en 2023 et 2024).

La part des marchés publics du Département comportant une clause sociale a augmenté à hauteur de 32 % en 2024, dépassant l'objectif de 30 % fixé par le Plan national des achats durables pour 2025.

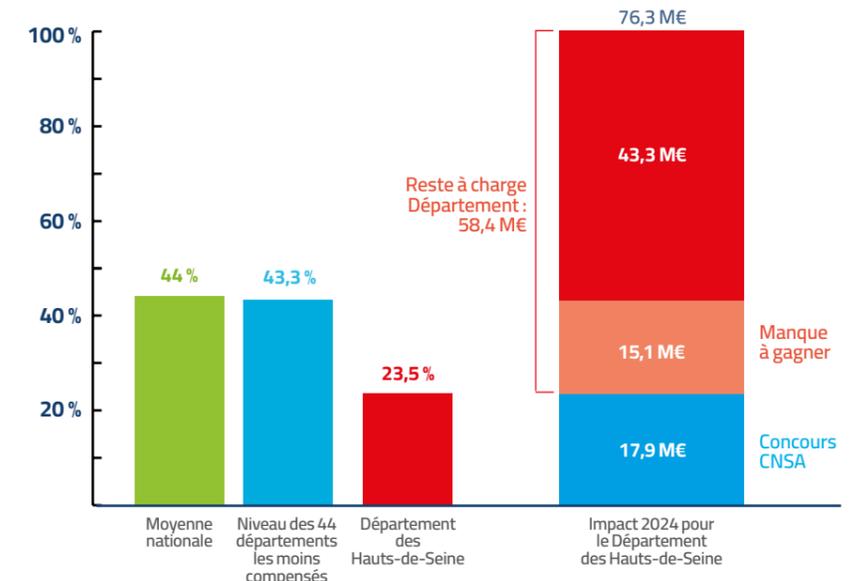
LE DÉPARTEMENT, GARANT DES SOLIDARITÉS FACE AU DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

Focus sur l'APA et les allocations individuelles de solidarités

L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) est attribuée aux personnes âgées de plus de 60 ans qui ont besoin d'une aide pour vivre à domicile ou en établissement médico-social. Pour garantir ce dispositif national de solidarité mis en œuvre par le Département, versé dans les mêmes conditions partout en France, la CNSA verse, au nom de l'État, un concours financier à tous les départements.

Le Département des Hauts-de-Seine fait historiquement l'objet d'un traitement de défaveur, avec un faible niveau de compensation, qui fait peser sur ses finances une charge extrêmement lourde, sans commune mesure avec les autres départements. Ainsi, alors que les concours de la CNSA ont été portés en 2024 à un niveau minimum de 43,3 %, les Hauts-de-Seine sont le seul département de France* à se voir appliquer un taux de 23,5 %, inférieur de 20 points à ce seuil.

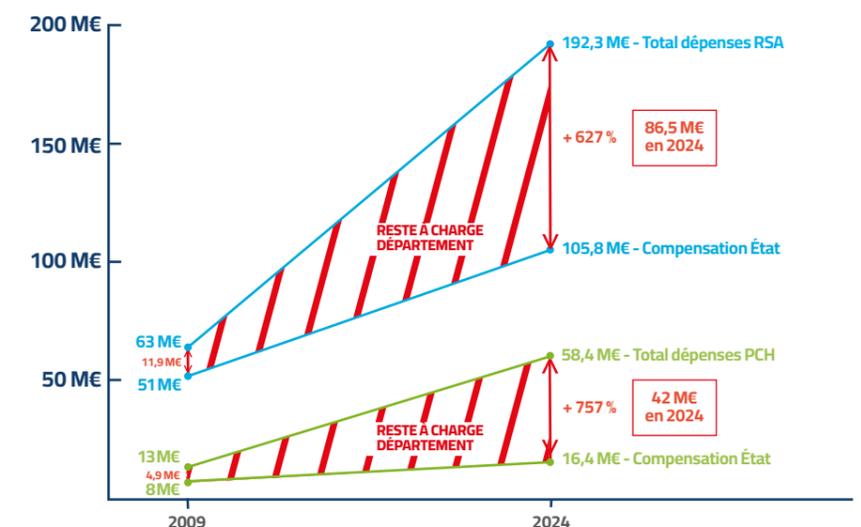
APA. CONCOURS CNSA VERSÉS AUX DÉPARTEMENTS (2024)



Cette situation, foncièrement injuste pour les Alto-Séquanais, revient à faire payer la collectivité pour pallier les carences de l'État, qui ne prend pas la mesure du défi que représente le financement de l'autonomie. Le Département a engagé un recours pour contester cette décision devant les juridictions compétentes.

Cette situation s'illustre également à travers l'évolution du taux de couverture par l'État des autres allocations individuelles de solidarités (RSA et PCH), qui ne cesse de diminuer au fil des années, alors que la dépense assumée par le Département ne cesse d'augmenter :

PCH ET RSA. ÉVOLUTION 2009-2024



Au total, le reste à charge pour le financement des trois allocations individuelles de solidarité s'est élevé à 187 M€ en 2024 pour le Département.

* avec Paris, qui est une collectivité au statut spécifique.

RENFORCER L'AUTONOMIE, UNE PRIORITÉ DÉPARTEMENTALE

Le maintien à domicile des personnes âgées est un axe fort de l'action du Département qui contribue à l'adaptation de l'habitat pour faire face à la perte d'autonomie avec 580 logements aidés en 2024. Son intervention, qui peut atteindre 10 000 euros par logement, va au-delà des dispositifs « de droit commun » prévus dans le cadre de l'Allocation personnalisée d'autonomie à domicile et de la Prestation de compen-

sation du handicap, témoignant d'un volontarisme unique en Île-de-France. Il encourage en parallèle l'essor de l'**habitat inclusif**, solution qui aide à rompre l'isolement des plus de 65 ans ainsi que des personnes porteuses d'un handicap, en associant espaces privés et espaces partagés : 17 habitats de ce type, financés à 20 % par le Département, sont ouverts en 2024 sur les 31 programmés. Son appui aux proches aidants, essentiels au maintien à domicile, s'est traduit par l'attribution d'un million d'euros, via le Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental, à la future **Maison du répit d'Île-de-France** qui leur ouvrira ses portes à Boulogne-Billancourt en septembre 2026. La **plateforme web de services Mon Espace Autonomie** destinée aux bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie à domicile, à leurs proches et aux opérateurs de services, a également poursuivi sa croissance avec 132 bénéficiaires équipés fin 2024. Ce dispositif unique en France permet d'assurer un accompagnement à 360° des personnes en perte d'autonomie et de garantir la continuité de la prise en charge.

580

logements aidés en 2024 pour faire face à la perte d'autonomie

▼ L'habitat inclusif comprend des espaces partagés (« Chez Jeannette » à Rueil-Malmaison) © CD92/Olivier Ravoire



Mon Espace Autonomie



▲ La crèche Colbert à Châtenay-Malabry inaugurée le 22 novembre 2024
© CD92/Willy Labre



▲ Rémi Muzeau, vice-président en charge de l'Habitat, de la Rénovation urbaine et des Contrats avec les communes lors de la pose de la première pierre de la résidence étudiante et de la Maison de Santé pluriprofessionnelle à Bourg-la-Reine, le 27 novembre 2024, en présence notamment d'Yves Coscas, conseiller départemental délégué au personnel et vice-président de Vallée Sud Grand Paris, et de Patrick Donath, maire de Bourg-la-Reine © CD92/Stéphanie Guibierrez-Ortégua

En bref

Accompagner des familles vulnérables

Une sage-femme et une infirmière puéricultrice vont vers les familles logées à l'hôtel social ou à la rue. Depuis juin, elles ont suivi plus de 45 femmes enceintes, orientées vers la PMI (protection maternelle et infantile) ou la maternité, accompagné plus de 35 enfants dans l'accès au système de santé, et animé plus de dix groupes d'ateliers de soutien à la parentalité dans les hôtels sociaux.

Des formations

Plus de 250 professionnels de PMI ont participé au séminaire sur la dépression pré et post-partum.

Dans les services des solidarités territoriales

En 2024, 1 428 informations collectives, pour les enfants et leurs parents, et groupes d'échange et de partage d'expériences entre parents ou en présence d'un professionnel ont été proposés aux familles.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

La contribution départementale au financement des équipements d'accueil des jeunes enfants s'élève en 2024 à 20,2 millions d'euros dans les Contrats de développement Département-Villes : 18,7 millions d'euros pour le fonctionnement des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant et des relais d'assistants maternels et parentaux, et

1,5 million d'euros investi dans des constructions ou des rénovations.

Spécifique au Département, l'allocation Bébédome Hauts-de-Seine, aide mensuelle de 110 ou 220 euros par foyer selon le quotient familial, a soutenu 4 864 familles qui employaient une assistante maternelle agréée ou une auxiliaire parentale pour garder leur enfant de moins de 3 ans pour un total de 4,7 millions d'euros en 2024.

▼ PMI départementale de Villeneuve-la-Garenne © CD92/Stéphanie Guibierrez-Ortégua



AGIR POUR LA SANTÉ DES ALTO-SÉQUANAIS

Jouant un rôle essentiel en matière de prévention, le Département agit au quotidien auprès des tout-petits. Dans le cadre de la PMI, les professionnels ont vu 46,1 % des nouveau-nés et les médecins ont reçu un quart des enfants de moins d'un an. Sur l'année, les moins de 6 ans ont bénéficié de 16 225 examens médicaux de prévention, de 17 815 vaccins et de 19 025 actes de puéricultrices. Son action se poursuit à l'école maternelle où 17 222 enfants, soit 89,3 % de ceux qui sont scolarisés, ont passé un bilan de santé sur l'année scolaire 2023-2024. À l'issue de ce bilan, 35,5 % d'entre eux ont été orientés vers un professionnel de santé. Sur la même période, 74 % des enfants de petite section ont profité d'un dépistage visuel accompli par une orthoptiste et 65 % des collégiés d'une intervention sur le thème de la vie affective.

Dans le domaine de la santé, la stratégie départementale veut également lutter contre la désertification médicale, répondant ainsi à un enjeu d'attractivité du territoire. C'est dans cette logique que le Département a contribué au financement de la future maison de santé pluriprofessionnelle de Bourg-la-Reine dans le cadre des contrats de développement Département-Villes. Au titre de ses

actions de solidarité internationale (voir page 31), le Département a par ailleurs engagé une réflexion et réalisé un diagnostic du système alimentaire alto-séquanais, enjeu important des politiques de solidarité, de la commande publique, de l'égalité femmes-hommes ou de la restauration du personnel.

Égalité Femmes-Hommes Hauts-de-Seine

UNE STRATÉGIE POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Avec son plan d'actions 2023-2025, le Département s'engage en faveur de l'égalité professionnelle, lutte contre toutes les formes de violence, de vulnérabilité et de précarité rencontrées par les femmes, fait la promotion de l'égalité des chances et sensibilise les jeunes à l'égalité entre les sexes dans une culture du respect. 7,6 millions d'euros y ont été consacrés en 2024, dont 1,9 million d'euros alloué aux associations engagées dans la lutte contre les violences faites aux femmes et l'aide aux victimes. Dans le même temps, l'Observatoire des violences faites aux femmes a renforcé la formation et développé des outils partagés.

7,6
millions d'euros pour l'égalité femmes-hommes

7
Écoles françaises des femmes

Partenariat avec l'Institut des Hauts-de-Seine

Un soutien départemental de 3,74 millions d'euros a été apporté en 2024 à cette association de terrain engagée dans l'expérimentation de programmes éducatifs et préventifs sur la santé, l'éducation, l'insertion et la solidarité. En septembre, une nouvelle implantation de l'École française des femmes, la septième, a ouvert ses portes sur un site provisoire à Bagneux avant de s'installer en 2025 dans des locaux de Hauts-de-Seine habitat.



▲ Georges Siffredi, président du Département, et Alice Le Moal, conseillère départementale déléguée à l'Aide sociale à l'enfance, lors de l'inauguration du pôle social de Clichy-la-Garenne, le 23 avril 2024 © CD92/Willy Labre

ÊTRE AU PLUS PRÈS DES ALTO-SÉQUANAIS

Le maillage territorial se densifie pour s'adapter aux besoins des habitants. 13 **services des solidarités territoriales (SST)** couvrent actuellement l'ensemble des Hauts-de-Seine pour offrir des services de proximité et la création d'un quatorzième SST va rééquilibrer à terme les territoires du centre du département.

Dans l'objectif de garantir l'accès à un pôle social ou à une antenne à moins de 20 minutes de chaque usager, la commune de Nanterre sera couverte par le SST 6, et Boulogne- Billancourt, Chaville ainsi que Sèvres par le SST 8, tandis que les villes de Rueil-Malmaison, Garches, Vaucresson, Marnes-la-Coquette, Saint-Cloud et Ville-d'Avray, auparavant rattachées aux SST 6 et 8, deviendront un nouveau territoire d'action médico- sociale. Les habitants pourront compter sur des accueils plus près de chez eux, dont le premier sera ouvert à l'été 2025 à Rueil-Malmaison. Cinq sites de protection maternelle et infantile (PMI) supplémentaires ont été ouverts en 2024 à Nanterre, Montrouge et Clamart. Au total, 42 PMI recevaient le public fin 2024 avec un objectif de 48 antennes PMI à l'horizon 2028. Ce maillage du territoire par les pôles sociaux et les PMI se complète de permanences dans les CCAS, Centres communaux d'action sociale, ou des centres sociaux à Villeneuve-la- Garenne, Asnières, Clichy, Levallois- Perret, La Garenne-Colombes, Bois-Colombes, Garches, Sèvres, et Bourg- la-Reine.

DEUX NOUVEAUX PÔLES SOCIAUX

Au sein de ces structures de proximité, des équipes pluridisciplinaires représentant tous les domaines

« Pour faciliter l'accès aux droits, comme nous le faisons déjà avec l'ouverture de pôles sociaux et d'antennes de proximité, notamment pour la Protection maternelle et infantile, nous allons continuer le déploiement d'équipes mobiles, comme la Caravane solidaire ou le Bus Santé Femmes, qui permettent d'aller au contact des Alto-Séquanais ».

Georges Siffredi

d'intervention de l'action sociale et médico-sociale proposent à chacun les orientations et les prestations adaptées à sa situation. Accessible aux Antoniens et Scéens, le **pôle social d'Antony** qui a été inauguré en mars réunit sur un même site plus d'une dizaine de métiers et l'équipe du service départemental d'accueil familial, antenne sud Île-de-France (SDAF). Le second **pôle social** ouvert dans l'année a été inauguré en avril à **Clichy**. Comme dans tous les pôles sociaux, Clichois et Levalloisiens y bénéficient d'un accompagnement à l'accès aux droits, aux démarches administratives en ligne dans deux espaces multimédia, au parcours d'insertion socio-professionnel pour certains allocataires du RSA, mais aussi d'une permanence pour l'accompagnement et l'évaluation des situations d'urgence, de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et d'un centre de PMI. Le maître d'œuvre du **futur pôle social de Bagneux** (ouverture prévue en 2027) a été choisi en juin et les études ont commencé à l'automne.

ALLER VERS LES HABITANTS

Véritable service de solidarité territoriale mobile, la **Caravane solidaire** a effectué 13 déplacements dans 11 villes d'avril à octobre. Elle a touché environ 1400 personnes (contre 800 en 2023) et 94 % d'entre elles ont déclaré être satisfaites ou même très satisfaites de leur venue.

Autre antenne mobile de prévention, le **Bus Santé Femmes**, mis en œuvre par l'Institut des Hauts-de-Seine, accompagne les femmes les plus fragiles, isolées, et qui ne se rendent pas dans les dispositifs d'accueil spécifiques. Ses 33 interventions dans 20 communes ont bénéficié à 720 femmes.

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Lieu d'information, d'accompagnement et de conseil pour les personnes handicapées et leurs familles, la MDPH fait face à une augmentation des demandes : 36 007 personnes ont déposé un dossier en 2024 contre 31 381 en 2023, soit une hausse de 15 % sur un an. Dans plus de 35 % des cas, il s'agit de nouvelles demandes. 95 119 décisions d'ouverture de droits ont été rendues en 2024 (82 893 en 2023) et, fin décembre, 35 176 Alto-Séquanais bénéficiaient de l'allocation adulte handicapé, 6 329 de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé et 7 327 de la prestation de compensation du handicap. Comme partout en France, la MDPH ne parvient pas à traiter toutes les demandes dans le délai légal de 4 mois, en raison notamment de la pénurie de médecins, incontournables pour l'évaluation des situations et l'ouverture des droits. Un plan d'action volontariste a été engagé par le Département pour renforcer l'attractivité du métier, simplifier le processus d'instruction des demandes et améliorer les conditions d'accueil du public. Une expérimentation de rendez-vous par visioconférence a ainsi été lancée dans deux services des solidarités territoriales, Asnières et Antony, avant un déploiement progressif sur l'ensemble du territoire. L'amélioration du fonctionnement de la MDPH constituera la priorité absolue de l'action départementale en 2025.

62 288

accueils physiques effectués sur l'année dans les pôles sociaux, soit près de 5 200 en moyenne chaque mois



SOUTENIR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Le Département a poursuivi ses programmes de coopération en faveur du développement agricole dans quatre pays (Arménie, Bénin, Cambodge et Haïti), pour lesquels il a mobilisé 2 millions d'euros en 2024. En Arménie, un plan stratégique de développement sur la période 2025-2028 a été élaboré par le Fonds Arménien de France. Un incubateur pour les petites entreprises agricoles du Zou a été livré au Bénin, tandis que 4 200 agriculteurs cambodgiens et 5 000 producteurs de cacao haïtiens ont été accompagnés. Un financement de l'Agence française de développement (dispositif FICOL), d'un montant de 1,5 million d'euros, a été obtenu pour appuyer la province de Siem Reap dans l'élaboration de sa stratégie alimentaire territoriale (voir page 29).



**UNE MEILLEURE
QUALITÉ DE VIE
SUR L'ENSEMBLE
DU TERRITOIRE**



▲ Georges Siffredi, président du Département, lors de l'inauguration des travaux du marché Maison-Rouge à Meudon, le 15 décembre 2024, en présence de Leila Belli, présidente de la CMA Île-de-France Hauts-de-Seine, de Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, et de Denis Larghero, maire de Meudon. © CD92/Olivier Ravoire

AMÉLIORER L'HABITAT ET ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

QUARTIERS D'AVENIR, UN AMBITIEUX PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE

62% des crédits alloués à ce dispositif de lutte contre les déséquilibres territoriaux, créé en 2021 et doté de 150 millions d'euros sur dix ans, étaient engagés fin 2024. Ainsi, **92,4 millions d'euros** sont d'ores et déjà mobilisés pour améliorer la qualité de vie dans dix quartiers où résident 56 409 Alto-Séquanais. Quatre protocoles d'accord ont été conclus en 2024 pour 39,48 millions d'euros – 11 millions d'euros pour le quartier Barbusse à Malakoff, 16,5 pour le quartier du Petit-Colombes à Colombes, 7,55 pour la cité-jardins à Suresnes et 4,43 millions pour le centre-ville de Villeneuve-la-Garenne – qui concernent 28 139 habitants.

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE LOGEMENT SOCIAL AVEC LES COMMUNES

En 2024, le soutien départemental à la production de logements locatifs sociaux, à hauteur de **8,6 millions d'euros**, a permis de financer 756 nouveaux logements dont 80 % sont situés dans des communes soumises à des obligations de rattrapage au titre de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU). De cette manière, le Département développe la mixité par une meilleure répartition géographique du parc social qui, avec **212 896 logements**, représente 29,06 % des résidences principales.

6,55 millions d'euros ont été attribués à une opération d'acquisition sans travaux portée par Hauts-de-Bievre Habitat à Antony – ville dont le taux SRU au 1^{er} janvier 2023 était de 23,31 % – en vue de créer 287 logements sociaux et 257 logements intermédiaires, tandis qu'un financement à hauteur de 2,50 millions d'euros a contribué à la création de 71 logements sociaux étudiants par le Crous de Versailles à Saint-Cloud, commune au

taux SRU de 17,50 % au 1^{er} janvier 2023. La cession de biens départementaux contribue également à la production de logements, à l'instar du site de la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt dont la cession a été approuvée en 2024 par l'organe délibérant du Département.

« HABITAT PRIVÉ » POUR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET LE POUVOIR D'ACHAT

Le Département accompagne financièrement les Alto-Séquanais qui doivent réaliser des travaux dans leur logement, notamment pour améliorer sa performance énergétique ou l'adapter à la perte d'autonomie. Cette action, qui participe de surcroît à la lutte contre l'habitat indigne, a concerné 504 logements (soit 99 % de l'objectif des 510 logements fixé pour 2024). Le montant total de l'aide de **1,5 million d'euros**, stable par rapport à 2023, a été multiplié par trois par rapport à 2022. Cette forte augmentation est liée au nouveau règlement voté par l'assemblée départementale : entré en vigueur en 2023, il élargit les critères d'éligibilité aux aides, notamment pour les foyers intermédiaires, et réduit le reste à charge pour les ménages. Ainsi, pour près de 20 % des projets financés, le reste à charge était inférieur à 150 euros. La maîtrise des charges représente quant à elle 67 % des aides accordées par le Département en 2024, ce qui génère un gain de pouvoir d'achat dans la durée.

Politique de la ville

L'action départementale a été actualisée en lien avec la nouvelle génération des contrats Engagements quartiers 2030, élaborés avec le Département qui en est lui-même signataire, et la mise en place de la nouvelle géographie prioritaire. En 2024, **245 actions locales destinées à favoriser la cohésion sociale et territoriale ont été financées par le Département dans les 11 communes concernées (2,08 millions d'euros).**

SOUTENIR MASSIVEMENT LES COMMUNES

L'appui du Département aux villes aide à étoffer les services publics locaux, renforçant ainsi l'attractivité du territoire. Ce partenariat s'incarne dans les **contrats de développement Département Ville**, signés pour une période de trois ans, qui permettent aux communes d'engager des projets structurants grâce à une aide financière pérenne. **44 contrats ont été signés depuis**

2021 pour un montant global cumulé de 341,6 millions d'euros, dont 246,2 millions d'euros en investissement et 95,4 en fonctionnement. Les cinq contrats approuvés en 2024 avec Garches, Montrouge, Vaucresson, Villeneuve-la-Garenne et Asnières représentent quant à eux un engagement de 27,8 millions d'euros.

Sécurité et prévention de la délinquance

De 2021 à 2024, le Département a aidé 14 communes à déployer la vidéoprotection dans le cadre des contrats de développement (6,33 millions d'euros). Il soutient les institutions engagées pour la sécurité des Alto-Séquanais, dont la Préfecture de police (plus de 5 millions d'euros en 2024), et la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (près de 46 millions d'euros en fonctionnement et 3,2 millions d'euros en investissement) avec une subvention exceptionnelle pour le remplacement de ses véhicules de 1,1 million d'euros. En matière de prévention de la délinquance, le Département a soutenu 215 actions (environ 1,1 million d'euros) sur 32 communes. À compter de 2025, les aides à la prévention de la délinquance seront intégrées aux contrats de développement pour pérenniser les aides aux acteurs locaux, alors que la loi du 21 mars 2024 renforçant la sécurité et la protection des maires et des élus locaux a retiré le Département des membres des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance.

Partenariat avec Hauts-de-Seine Habitat

Le bailleur départemental joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre de la politique de développement de l'offre de logement, de renouvellement urbain et de remise à niveau du patrimoine. Tous dispositifs confondus, **plus de 20 millions d'euros lui ont été attribués en 2024**. En fin d'année, 2 661 logements avaient fait l'objet d'un engagement dans le cadre de l'offre nouvelle de logements financée par les titres participatifs acquis par le Département en 2022 pour 70 millions d'euros, dont 1 623 logements sociaux et 1 038 logements intermédiaires. 684 logements ont été mis en service dans l'année, dont 557 logements sociaux et 127 logements intermédiaires. Dans le même temps, quatre opérations de création de logements sociaux à Bois-Colombes, à La Garenne-Colombes et au Plessis-Robinson ont été subventionnées, et 7,5 millions d'euros ont été engagés au titre des Quartiers d'avenir pour la réhabilitation de 539 logements de la cité-jardins de Suresnes, première tranche d'un ambitieux programme pluriannuel. Comme chaque année, Hauts-de-Seine Habitat a reçu par ailleurs 12 millions d'euros pour l'entretien et la réhabilitation de son patrimoine - 1 620 logements étaient concernés en 2024, notamment avec un programme de modernisation des ascenseurs.



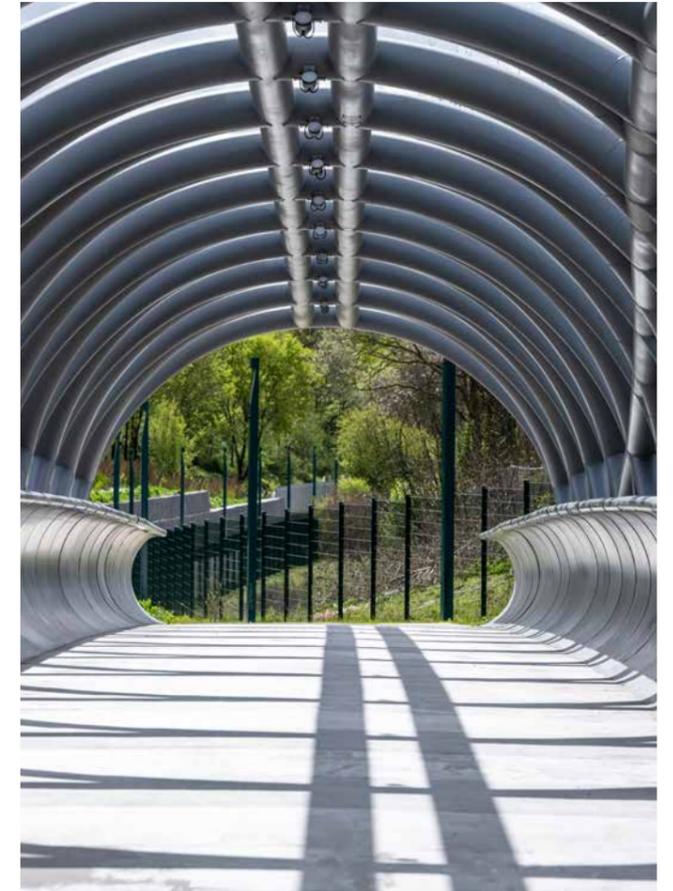
▲ La nouvelle gare du RER E à Paris La Défense, qui renforce l'accessibilité en transports en commun du premier quartier d'affaires européen et, ainsi, contribue à son attractivité. © CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortega



▲ La promenade des Jardins, cheminement piéton inauguré début mai le long de la RD 910, relie le centre-ville de Sèvres au secteur du pont de Sèvres, côtoyant des espaces patrimoniaux majeurs (13,1 millions d'euros investis par le Département). © CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortega



▲ Aménagement de l'avenue Sully-Prudhomme (RD 67) à Châtenay-Malabry (6,55 millions d'euros sont dédiés à ce projet). Pour cette nouvelle chaussée, le Département utilise un enrobé « vert » avec des granulats recyclés à hauteur de 70 % et un liant d'origine végétale. © CD92/Olivier Ravoire



▲ Mise en service début mai, la passerelle métallique des Louvresses à Gennevilliers est accessible aux cyclistes, aux piétons et aux personnes à mobilité réduite entre le parc départemental des Chanteraines et la gare du RER C de Gennevilliers (9,5 millions d'euros mobilisés pour la passerelle et la promenade). © CD92/Olivier Ravoire



▲ Le nouvel aménagement cyclable du boulevard Washington à Suresnes (RD 5) a été inauguré en avril, le Département a financé ce projet à hauteur de 1,4 million d'euros au titre de son Plan vélo. © CD92/Willy Labre

FACILITER LES DÉPLACEMENTS

ÉTOFFER L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN

L'action du Département pour le développement du réseau de transports structurant est déterminante. En plus du versement de 116 millions d'euros au budget de fonctionnement d'Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice des transports, - ce qui représente la plus forte participation parmi tous les Départements franciliens -, il a cofinancé notamment, à hauteur de 250 millions d'euros, le prolongement du RER E, Eole, jusqu'à Nanterre, ligne sur laquelle deux nouvelles gares alto-séquanaises ont été mises en service en mai, La Défense- Grande Arche et Nanterre- La Folie. Sa contribution au prolongement du tramway T1 à Colombes et Nanterre- Rueil, du tramway T10, de la ligne de métro 18 du Grand Paris Express entre

Versailles et Nanterre-la-Folie, et aux futurs pôles d'échange du métro 15 et du métro 18 s'est poursuivie tout au long de l'année.

RÉNOVER LA VOIRIE DÉPARTEMENTALE

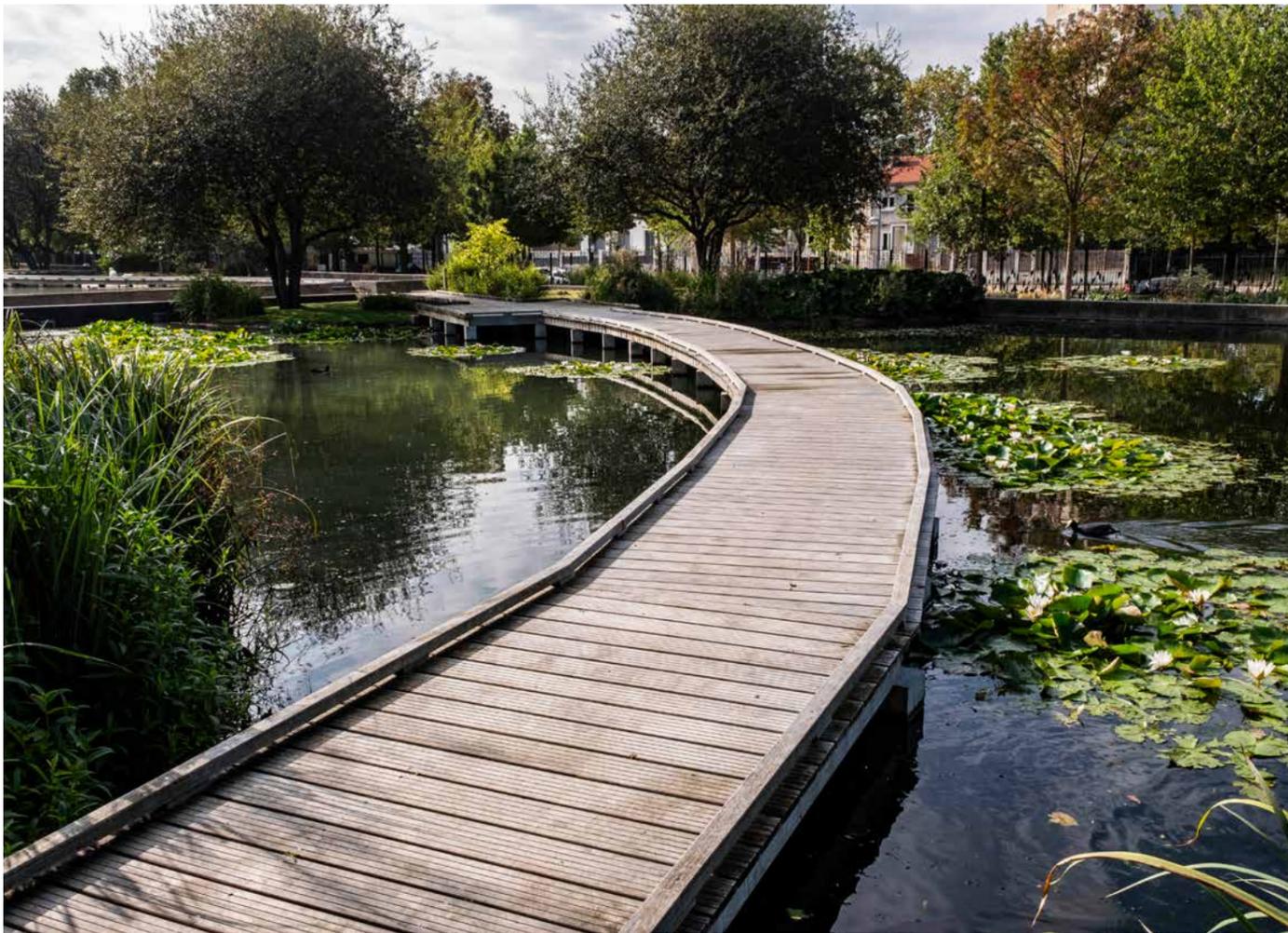
Des projets aboutissent, d'autres sont en cours ou en préparation pour améliorer les conditions de circulation de tous les usagers sur les axes départementaux. À Gennevilliers et Asnières, le réaménagement du Boulevard Intercommunal (RD 19) s'est achevé, de même que les travaux boulevard de La Défense à Nanterre sur le premier tronçon de la RD 914 - où d'autres travaux continuaient sur le troisième tronçon - boulevard Raymond-Poincaré à Garches et Marnes-la-Coquette (RD 907), et rue de Saint-Cloud (RD 985)

à Ville-d'Avray. Pendant l'année, le Département a mené des études opérationnelles et préparé les travaux pour les abords de la gare de la ligne 15 du Grand Paris Express, Pont-de-Sèvres, et de celle de la ligne 18, Antony-pôle. Le marché de travaux du boulevard Henri-Sellier à Suresnes (RD 985) a par ailleurs été notifié. Au total, le Département a mobilisé plus de 61,7 millions d'euros pour l'aménagement de la voirie et de l'espace public.

SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS À VÉLO

Le Plan vélo départemental 2022-2028 prévoit l'aménagement de près de 120 kilomètres de pistes cyclables, confortables et sécurisées, s'inscrivant dans les dernières recommandations en la matière. Fin 2024, 37 kilomètres ont été réalisés et 75 kilomètres supplémentaires sont à l'étude, ce qui fait des Hauts-de-Seine l'un des Départements les plus volontaristes d'Île-de-France en ce domaine, comme l'a souligné le collectif Vélo Île-de-France, qui représente les usagers et accompagne le Département sur la mise en œuvre de son Plan vélo.

37
kilomètres d'aménagements cyclables réalisés fin 2024 et 75 kilomètres supplémentaires à l'étude



▲ Le parc départemental du Chemin de l'île à Nanterre
© CD92/Julia Brechler

RENFORCER LA PLACE DE LA NATURE

16
millions de visiteurs fréquentent les espaces verts départementaux chaque année

630
hectares d'Espaces naturels sensibles, promenades, parcs, jardins et bois départementaux

474
km d'itinéraires de randonnée pédestre

4
nouveaux sites labellisés Espace végétal écologique (EVE®) par Ecocert en 2024 s'ajoutent aux 18 sites déjà labellisés

La Stratégie nature du Département poursuit son objectif de développement des espaces de nature pour les Hauts-Séquanais, avec l'acquisition en 2024 de 9,1 hectares supplémentaires. Le Département a ainsi acheté, en face de La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt, un terrain sur lequel sera aménagé le Jardin de l'île Seguin, dont l'ouverture au public est prévue en 2026. Il a également acquis le parc de la Roseraie, en centre-ville de Châtenay-Malabry, qui sera ouvert au public dès l'été 2025. À Gennevilliers, l'aménagement de la promenade des Louvresses a permis de créer une liaison verte et une prairie de 2 400 m² bordées de haies bocagères et accessibles jour et

nuît, tandis que le programme d'aménagement de deux espaces départementaux a été défini avec les communes qui en seront gestionnaires, le jardin Mayettes à Gennevilliers (5 000 m²) et le jardin Soleil-Levant à Clamart (2 000 m²). 475 000 euros ont été versés à l'Office National des Forêts dans le cadre de la Convention de subventionnement pour l'entretien et l'amélioration des itinéraires de promenade et randonnée et de l'accueil du public dans les forêts domaniales. Le Département a par ailleurs contribué à l'aménagement du chemin sylvestre à Châtenay-Malabry, une promenade pour les cyclistes et les piétons dans la forêt de Verrières, le long de la Cité Jardin.



▲ Georges Siffredi lors du lancement de la marque territoriale Origin'92, en partenariat avec la CPME, le MEDEF, la CCI et la CMA, qui a pour but de valoriser les atouts économiques, culturels et artisanaux des Hauts-de-Seine, tout en soutenant l'innovation et le développement durable, le 30 septembre 2024. © CD92/Olivier Ravoire

ACCROÎTRE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Des actions en partenariat avec la CCI, Chambre de commerce et d'industrie, et la CMA, Chambre de métiers et de l'artisanat, visent à soutenir le développement local, à attirer de nouveaux acteurs et à renforcer l'attractivité des Hauts-de-Seine. 87 entreprises artisanales ambassadrices du territoire ont ainsi reçu le label Artisan du Tourisme, 580 artisans ont obtenu les labels Charte qualité confiance et Charte qualité performance, et 96 candidatures de start-ups innovantes ont été retenues pour le prix *Made in 92*. Le label Origin'92, nouvelle marque portée par le Département, la CPME, Confédération des petites et moyennes entreprises, le MEDEF, la CCI et la CMA, a été lancé en septembre pour faire naître chez les entreprises le sentiment d'appartenance au territoire et le valoriser auprès de consommateurs engagés.

Égalité Femmes-Hommes Hauts-de-Seine

La première édition du trophée départemental Elles en Seine a mis en valeur 20 femmes au parcours remarquable et inspirant engagées au service des autres. Plusieurs d'entre elles sont devenues marraines de dispositifs pour les collégiens, dont le *Curious Lab'Égalité femmes-hommes*, d'autres ont apporté leur témoignage notamment dans la série de podcasts *Portraits de femmes remarquables des Hauts-de-Seine*.



▲ La médaille du Département a été remise aux 20 lauréates du premier trophée Elles en Seine le 8 mars 2024, pour la Journée internationale des droits des femmes. © CD92/Julia Brechler



▲ Le jardin japonais, musée départemental Albert-Kahn
© CD92/Willy Labre

OUVRIR LA CULTURE À TOUS

UN NOUVEAU RECORD DE FRÉQUENTATION

Les sites et événements culturels pilotés par le Département ont attiré près de 920 000 visiteurs et spectateurs en 2024. La hausse de 5 % de la fréquentation des équipements culturels constatée entre 2022 et 2023 se confirme avec une progression de 5,7 % de 2023 à 2024. Plus de 600 000 spectateurs ont ainsi été accueillis à La Seine Musicale, tandis que le musée départemental Albert-Kahn reste le musée le plus visité du Département depuis sa réouverture (140 442 personnes). Le Château de Sceaux, musée départemental, a dépassé les 50 000 visiteurs pour la première fois, le JAD – Jardin des métiers d'Art et du Design totalise une augmentation de 38 % de sa fréquentation. L'offre culturelle départementale se distingue par sa diversité et son exigence. Elle s'adresse à tous les Alto-Séquanais et cible en particulier les jeunes et les publics bénéficiaires des politiques de solidarité du Département.

UN PUBLIC DE PLUS EN PLUS CONQUIS

Le baromètre de satisfaction mesuré par l'enquête annuelle menée depuis 2023 montre des résultats très

positifs : avec une note moyenne de 8,3/10 en 2024, contre 8,13 l'année précédente, le taux de satisfaction globale des visiteurs des équipements culturels départementaux poursuit sa hausse, une progression qui s'explique en particulier par la qualité de l'accueil, l'accessibilité et l'expérience globale offerte.

DES ACTIONS CULTURELLES SUR TOUT LE TERRITOIRE

La politique d'éducation artistique et culturelle départementale bénéficie directement à l'épanouissement des jeunes Alto-Séquanais : 22 000 d'entre eux ont participé aux dispositifs et actions culturelles déployés en 2024 et 83 000 ont été formés par des établissements du territoire soutenus par le Département.

De grands événements ont contribué au rayonnement des Hauts-de-Seine : La Défense Jazz Festival (37 000 spectateurs), le festival Chorus des Hauts-de-Seine (17 000 spectateurs), le Printemps de la Sculpture en partenariat avec 24 institutions partenaires ou communes du territoire (4 000 visiteurs) ou encore La Science se livre avec 27 communes associées (19 000 participants).

Maillage culturel

La politique culturelle départementale s'appuie également sur 29 équipements structurants subventionnés (9,7 millions d'euros) : lieux de diffusion du spectacle vivant, centres d'art contemporains, festivals ou structures de musique.



Le Département a élaboré en 2024 une nouvelle identité qui affirme l'unité historique entre le Domaine de Sceaux et son Château. Sur un an, plus de 53 000 visiteurs ont découvert ou redécouvert le musée, épicerie culturelle du site de 181 hectares qui reçoit près de quatre millions de personnes chaque année.



LA JEUNESSE, PRIORITÉ DE L'ACTION DÉPARTEMENTALE



▲ Pose de la première pierre du collège Gustave-Eiffel de Châtenay-Malabry, le 17 mai 2024, en présence de Nathalie Léandri, vice-présidente du Département chargée de l'Éducation et du Numérique éducatif, de Carl Segaud, maire de Châtenay-Malabry, de Georges Siffredi, président du Département, et de Frédéric Fulgence, directeur académique des Hauts-de-Seine (de gauche à droite)
© CD92/Olivier Ravoire



▲ Pose de la première pierre du collège Claude-Nicolas-Ledoux au Plessis-Robinson, le 20 septembre 2024, en présence de Frédéric Fulgence, directeur académique des Hauts-de-Seine, Benoit Trévisani, sous-préfet d'Antony et de Boulogne-Billancourt, Nathalie Léandri, vice-présidente en charge de l'Éducation et du Numérique éducatif, Jean-Didier Berger, député, Georges Siffredi, président du Département, et Philippe Pemezec, maire du Plessis-Robinson (de gauche à droite) © CD92/Olivier Ravoire

RENDRE LES COLLÈGES MOINS ÉNERGIVORES

Le Département construit de nouveaux établissements pour répondre aux évolutions démographiques et urbaines du territoire. Les quatre collèges en travaux et les trois projets à l'étude en 2024 respectent les exigences d'un référentiel de qualité environnementale dans l'objectif de réduire leur impact carbone de 40 %, notamment par l'utilisation de matériaux biosourcés et plus vertueux. Mobilisé au quotidien pour le confort des élèves et des personnels, le Département assure également la rénovation, l'entretien et l'équipement des collèges. Il étend le dispositif Îlots Verts pour offrir un environnement végétalisé et agréable à

l'ensemble des collégiens. Cinq projets sont à l'étude ou en travaux, dans les collèges Henri-Georges-Adam (Antony), Moulin Joly (Colombes), Les Bouvets (Puteaux), Paul-Éluard (Nanterre) et Thomas-Masaryk (Châtenay-Malabry).

DE NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS SORTENT DE TERRE

À Malakoff, le collège Charlotte-Delbo remplacera en 2025 le collège Henri-Wallon sur un nouveau site, dans le cadre d'un projet d'un montant net de 39 millions d'euros. D'une capacité de 600 élèves, le bâtiment bioclimatique et économe en énergie portera le nom de l'écrivaine et résistante disparue en 1985.

En construction également, le collège Gustave-Eiffel pour lequel les travaux ont débuté en 2024 va se substituer au collège Pierre-Brossolette et recevoir 700 élèves dans un bâtiment à haute performance environnementale qui sera implanté dans le nouvel écoquartier La Vallée à Châtenay-Malabry. Ce programme de 52 millions d'euros, comprend notamment un gymnase réservé à la pratique sportive des collégiens.

« Notre Département agit résolument en faveur d'une éducation de qualité, qui donne toutes les clés aux collégiens pour construire leur avenir. »

Georges Siffredi

Au Plessis-Robinson, le collège Claude-Nicolas-Ledoux est reconstruit pour accueillir 600 élèves et faire face ainsi aux besoins nés du nouvel aménagement des quartiers Noveos et des Architectes. Le coût de cet équipement, qui répondra lui aussi à un haut niveau de performance environnementale, est évalué à 42 millions d'euros.

ANTICIPER LES BESOINS

50 millions d'euros sont prévus pour la création d'un cinquième collège à Asnières-sur-Seine à destination de 700 élèves, sur le site Sorbonne nouvelle. Devant l'augmentation de la fréquentation du collège Joliot-Curie de Bagneux, ouvert dans les années 1970, le Département a lancé une opération de démolition et de reconstruction d'un établissement sur le même site, mobilisant un budget prévisionnel de 49 millions d'euros. Le projet, d'une capacité augmentée de 400 à 600 élèves, comprendra notamment un gymnase ouvert aux associations sportives de la ville et un collège provisoire qui sera installé à quelques centaines de mètres du collège actuel pendant les travaux (voir encadré). D'autres études ont été menées en vue de la construction à Gennevilliers d'un quatrième collège dont l'ouverture est annoncée pour l'automne 2027. Ce projet, dont le coût prévisionnel s'élève à 46 millions d'euros, concerne 600 collégiens et comprendra notamment une classe Uliis, Unité localisée pour l'inclusion scolaire, un gymnase et un « espace parents ».

213,7

millions d'euros investis dans le patrimoine immobilier départemental en 2024, un niveau d'investissement exceptionnel

Un collège modulaire à Bagneux

Les 400 élèves du collège Joliot-Curie seront accueillis dans un collège modulaire nouvelle génération qui conservera les mêmes conditions de confort qu'un collège définitif, pendant toute la durée des travaux de reconstruction de leur établissement. Créés en usine et acheminés sur place, ces modules assemblés formeront trois ensembles : un pôle enseignement en bois, et deux pôles, sanitaires et restauration, faits de modules métalliques. Des pôles qui seront ensuite remontés ailleurs, dans une configuration différente, avec un taux de réemploi s'élevant à 86%. Ces « briques » de construction sont interchangeables selon la composition du terrain et un processus de démontage, stockage et remontage est prévu. Autre avantage par rapport à un chantier classique, cette méthode diminue les nuisances occasionnées.



▲ Image de synthèse du projet collège modulaire Joliot-Curie de Bagneux © Archi Graphi - Atelier BZA



▲ Les repas sont produits sur place au collège François-Furet à Antony. © CD92/Willy Labre

ENCOURAGER L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ

Le **Parcours mémoriel** proposé aux classes de 3^e s'inscrit dans le plan de lutte contre le racisme, l'anti-sémitisme et les discriminations. Sur l'année scolaire 2023-2024, des visites du Mémorial du Mont-Valérien, des Archives départementales des Hauts-de-Seine et du Mémorial de la Shoah ont fait réfléchir 326 élèves de 12 classes sur les notions d'engagement, de résistance, renforçant les valeurs citoyennes par le travail de mémoire (15 classes sont inscrites pour 2024-2025). Le nouveau **Curious Lab'** lancé en décembre sur le thème « jeunesse et citoyenneté » a mobilisé des collégiens dans l'objectif de développer une prise de conscience civique, d'ouvrir la réflexion sur la notion de citoyenneté et ses enjeux, et de les sensibiliser à l'implication dans la vie citoyenne.

Pour saluer l'implication de **près de 6 000 élèves en faveur de la transition écologique, des « MéDDailles », médailles du développement durable**, ont récompensé 130 actions mises en place dans 50 collèges répartis sur 23 communes, soit 37 % des établissements alto-séquanais.

En 2024, six collèges volontaires ont participé à la deuxième édition du **challenge national CUBE.S**, pour Climat Usages Bâtiments d'Enseignement Scolaire. Les collèges participants bénéficient d'un soutien du Département sous la forme d'un kit de matériel leur

permettant d'effectuer des diagnostics ainsi que d'un accompagnement par l'IFPEB, Institut français pour la performance du bâtiment, et le Cerema, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement. Les élèves ont travaillé ensemble à des projets qui visent à faire baisser la consommation d'énergie de leur collège sans amoindrir le confort en classe : 65 tonnes de CO₂ ont ainsi été évitées entre janvier et octobre. Une troisième édition a été lancée en novembre avec six nouveaux établissements.

Près de
6 000
élèves ont participé aux
« MéDDailles », médailles
du développement durable

AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES COLLÉGIENS

En bref

Équipement informatique des collégiens

5 484 ordinateurs ont été remis aux élèves éligibles qui en ont fait la demande sur l'année scolaire 2023-2024, ce qui porte le total à 20 000 ordinateurs distribués de février 2022 à novembre 2024.

Mobilité

L'aide départementale à l'achat du forfait Imagine R a été attribuée à 759 collégiens boursiers, soit 77 % de ceux qui ont acheté un titre de transport à Île-de-France Mobilités.

DES REPAS PRÉPARÉS SUR PLACE

Le Département étend progressivement la production de repas sur place, dans les cuisines des établissements, pour **garantir toujours plus de qualité et lutter contre le gaspillage alimentaire**. En septembre, trois collèges, Les Chenevreaux à Nanterre, Émile-Verhaeren à Saint-Cloud et Robert-Paparemborde à Colombes, se sont ajoutés à la liste, portant le total à 19 établissements équipés sur un objectif de 25 en 2026.

DES JEUNES IMPLIQUÉS

Attentif aux besoins des collégiens, le Département les associe à différents projets d'amélioration de la qualité de vie au collège. Il accompagne ainsi six établissements sur deux ans pour **repenser et réaménager des espaces de travail, de permanence ou de circulation** dans le cadre de son dispositif Réinvente ton collège.

FACILITER L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Le déploiement d'une nouvelle **infrastructure de fibre optique haut débit** dans les collèges augmente l'efficacité de l'utilisation des outils numériques ainsi que le confort de travail des élèves et des enseignants.

« L'école de la République, par les valeurs et les enseignements qu'elle transmet, par les savoir-être qu'elle développe, par la cohésion qu'elle produit, est primordiale pour nos jeunes Alto-Séquanais, en tant qu'individus comme en tant que citoyens de demain. »

Georges Siffredi

Égalité Femmes-Hommes Hauts-de-Seine

17 500 collégiens ont été sensibilisés à l'égalité entre les sexes en 2024. Différents dispositifs ont été mis à profit dont le **Curious Lab' Égalité femmes-hommes par le biais d'ateliers sur les métiers** proposés à 1 200 élèves de 28 collèges pour ouvrir le champ des possibles en matière d'orientation et déconstruire les préjugés autour des métiers.

Pour **Ô Lab citoyen ! 2023-2024**, plus de 1 200 collégiens issus de 46 classes de 26 collèges ont produit des œuvres artistiques autour de l'égalité filles-garçons : affiches, photomontages et bandes dessinées.

Centrées sur la question des stéréotypes, les **Rencontres de l'éloquence 2023-2024** ont permis à près de 1 000 élèves de 26 classes de CM1-CM2 et de 13 classes de collèges de se former à l'art oratoire et de débattre sur le sujet. L'association Elles bougent a également accompagné près de 1 600 jeunes filles pour ouvrir leurs horizons professionnels.

Nouveauté 2024, le **Grand collège** renforce les liens entre tous ceux qui fréquentent de près ou de loin les établissements – collégiens, équipe pédagogique, parents, acteurs éducatifs, riverains... – en accueillant hors du temps scolaire des conférences, des projections, des animations ou des expositions liées aux objectifs de développement durable. Deux sessions ont été organisées sur le thème de l'égalité entre filles et garçons au collège des Bons-Raisins à Rueil-Malmaison et au collège Georges-Pompidou à Villeneuve-la-Garenne avec une projection-débat (100 participants), du foot mixte (80 collégiens) et une exposition photographique vue par 1 100 collégiens.



▲ Troisième édition du festival du jeu vidéo et du numérique (Hauts-de-Seine *Digital Games*) créé par le Département des Hauts-de-Seine, au Parc des Expositions Porte de Versailles, le 24 mai 2024 © CD92/Olivier Ravoire

METTRE LA JEUNESSE AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

AIDE À L'ORIENTATION DES JEUNES

Promouvoir l'apprentissage est une manière de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes. La **plateforme départementale en ligne** sur le sujet a connu une hausse de sa fréquentation en 2024 avec une augmentation des visites (120 %) et des pages consultées (70 %). Le programme départemental correspondant a été mis en avant auprès d'employeurs privés : plus de 1 716 établissements ont été sensibilisés, près de 150 recruteurs approchés et 32 dirigeants

et présidents de clubs des entrepreneurs ont transmis l'information à leurs adhérents. Le Département a par ailleurs accueilli 102 apprentis en 2024.

LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Hauts-de-Seine *Digital Games*, le festival du jeu vidéo, joue un rôle central dans la promotion des usages éducatifs et inclusifs du numérique. L'événement, ouvert aux établissements scolaires, aux structures jeunesse et au grand public, a attiré 17 000 visiteurs les 24 et 25 mai au



▲ Lancement du premier atelier *Curious Lab* Jeunesse et Citoyenneté au parc départemental de l'île Saint-Germain, le 19 décembre 2024 en présence de Vincent Franchi, conseiller départemental délégué à la Jeunesse. © CD92/Olivier Ravoire

Parc des Expositions de Paris. Passerelle vers les emplois numériques, son espace *job dating* a proposé plus de 4 700 offres tandis qu'un espace de sensibilisation évoquait l'égalité femmes-hommes, l'environnement et le numérique, le cyberharcèlement...

Les concours de création de jeux vidéo et de robotique – Rob Hauts-de-Seine –, ont valorisé les talents et développé des compétences numériques de 98 équipes issues d'écoles primaires, de collèges, de lycées, d'établissements supérieurs et de structures jeunesse.

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

16 projets de jeunes, portés par 59 Alto-Séquanais, ont été soutenus à hauteur de 86 000 euros lors de l'édition 2024 d'*Initiatives Jeunes Solidaires* et huit jeunes Alto-Séquanais ont bénéficié de l'accompagnement financier individuel du nouveau dispositif *Mobilité Solidaire* pour vivre une expérience interculturelle. Depuis 2008, ce sont donc 455 projets qui ont été financés dans 37 pays et 1 948 jeunes Alto-Séquanais engagés, avec une participation départementale globale de 1,4 million d'euros.

En bref

Faire aimer la lecture

Plusieurs dispositifs départementaux encouragent la lecture chez les jeunes, à l'image de *La Science se livre*, du *Cub'Édito*, dispositif installé dans des lieux publics, et de différentes actions de la Maison de Chateaubriand : Prix Chateaubriand des collégiens, ateliers d'écriture, opération Un été à lire, permanences d'un écrivain public... *Buzzz*, nouvelle formule de *l'Abeille*, magazine de tous les collégiens, a été conçue en 2024, et le Département soutient par ailleurs l'association *Libraires en Seine* (8 000 euros de subvention en 2024).

Égalité Femmes-Hommes Hauts-de-Seine

En 2024, 12 000 jeunes filles alto-séquanaises ont suivi des ateliers « Toutes culottées, Toutes informées » sur les questions liées à la puberté et à la précarité menstruelle. Le Département a alloué une subvention de 496 900 euros à l'Institut des Hauts-de-Seine pour mener cette campagne dans les collèges.



▲ Atelier Toutes culottées, Toutes informées © CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortégua

45

volontaires ont été accueillis en 2024 au sein des services départementaux dans le cadre du Service national universel et six en Service civique



▲ Séance publique à l'hémicycle de Nanterre, le 20 décembre 2024
© CD92/Olivier Ravoire

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

LE PRÉSIDENT

Georges Siffredi a été réélu président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine le 1^{er} juillet 2021 par les conseillers départementaux. Son rôle est de fixer le cap de la politique départementale. Il représente le pouvoir exécutif ; il prépare, oriente et exécute les travaux de l'assemblée départementale et dirige les services administratifs.

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

L'assemblée départementale est paritaire et se compose de 46 conseillers départementaux élus pour sept ans au suffrage universel. Un binôme homme/femme représente chacun des 23 cantons que comptent les Hauts-de-Seine. Ces élus de terrain définissent et votent les politiques départementales et le budget. Ils se réunissent en séance plénière au minimum quatre fois par an à l'initiative du président pour :

- les orientations budgétaires ;
- le vote du budget primitif ;
- le vote du compte administratif de l'année écoulée, la présentation du rapport d'activité et le vote de décisions modificatives.

LA COMMISSION PERMANENTE

Cette représentation du Département se compose, dans les Hauts-de-Seine, de l'ensemble des conseillers départementaux. Elle se voit déléguer une partie des attributions de l'assemblée départementale, exception faite des questions budgétaires. Elle a pour mission d'assurer la continuité de l'action départementale entre chaque séance publique de l'assemblée.

LES COMMISSIONS ORGANIQUES OU THÉMATIQUES

Elles sont chargées d'étudier et de donner leur avis sur chaque projet de délibération soumis par le président du Conseil départemental.

L'EXÉCUTIF DÉPARTEMENTAL ET LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Président
Georges Siffredi

13 vice-présidents

1^{er} vice-président
Pierre-Christophe Baguet
Administration générale, finances et budget, anciens combattants

2^e vice-présidente
Marie-Pierre Limoge
Économie sociale et solidaire, formation et alternance

3^e vice-président
Yves Révillon
Environnement et patrimoine non-scolaire

4^e vice-présidente
Marie-Laure Godin
Relations et coopération Internationales, affaires européennes

5^e vice-président
Denis Larghero
Attractivité du territoire et développement numérique

6^e vice-présidente
Nathalie Léandri
Éducation et numérique éducatif

7^e vice-président
Éric Berdoati
Transports

8^e vice-présidente
Jeanne Bécart
Culture

9^e vice-président
Rémi Muzeau
Habitat, Rénovation urbaine et Contrats avec les communes

10^e vice-présidente
Agnès Pottier-Dumas
Prévention et Politique de la ville

11^e vice-président
Jean-Christophe Fromantin
Infrastructures routières et navigables

12^e vice-présidente
Armelle Tilly
Solidarités et affaires sociales

13^e vice-président
Guillaume Boudy
Commande publique et évaluation des politiques publiques

Conseillers départementaux titulaires d'une délégation de compétence

Daniel Courtès
Conseiller départemental délégué aux sports

Véronique Bergerol
Conseillère départementale déléguée aux personnes handicapées

Nathalie Pitrou
Conseillère départementale déléguée à l'adoption

Rita Demblon-Pollet
Conseillère départementale déléguée à la famille

Grégoire de la Roncière
Conseiller départemental délégué à l'eau et à l'assainissement

Josiane Fischer
Conseillère départementale déléguée au tourisme

Alexandra Fourcade
Conseillère départementale déléguée aux seniors, à l'autonomie et à la santé

Vincent Franchi
Conseiller départemental délégué à la jeunesse

Alice Le Moal
Conseillère départementale déléguée à l'aide sociale à l'enfance

Camille Bedin
Conseillère départementale déléguée à l'égalité femmes/hommes

Yves Coscas
Conseiller départemental délégué au personnel

David-Xavier Weiss
Conseiller départemental délégué aux enjeux métropolitains

Jean-Yves Sénant
Rapporteur général du budget, président de la commission des finances

LES 23 CANTONS

- | | | |
|---|---|--|
| 1 ANTONY
Véronique Bergerol
Jean-Yves Sénant | 17 MEUDON
Denis Larghero
Armelle Tilly | 21 NEUILLY-SUR-SEINE
Alexandra Fourcade
Jean-Christophe Fromantin |
| 2 ASNIÈRES-SUR-SEINE
Josiane Fischer
Thomas Lam | 18 MONTROUGE
Joaquim Timoteo
Dominique Trichet-Allaire | 22 RUEIL-MALMAISON
Rita Demblon-Pollet
Xabi Elizagoyen |
| 3 BAGNEUX
Hélène Cillières
Pierre Ouzoulas | 19 NANTERRE-1
Laureen Genthon
Patrick Jarry | 23 SAINT-CLOUD
Jeanne Bécart
Éric Berdoati |
| 4 BOULOGNE-BILLANCOURT-1
Pierre-Christophe Baguet
Marie-Noëlle Charoy | 20 NANTERRE-2
Camille Bedin
Guillaume Boudy | |
| 5 BOULOGNE-BILLANCOURT-2
Grégoire de la Roncière
Marie-Laure Godin | | |
| 6 CHÂTENAY-MALABRY
Nathalie Léandri
Georges Siffredi | | |
| 7 CHÂTILLON
Lounes Adjroud
Astrid Brobecker | | |
| 8 CLAMART
Sandrine Bourg
Yves Coscas | | |
| 9 CLICHY
Alice Le Moal
Rémi Muzeau | | |
| 10 COLOMBES-1
Chantal Barthélémy-Ruiz
Najib Benarafa | | |
| 11 COLOMBES-2
Isabelle Caullery
(remplacée par
Anne-Christine Jauffret
à partir du 14 février 2025)
Yves Révillon | | |
| 12 COURBEVOIE-1
Daniel Courtès
Nathaly Lederman | | |
| 13 COURBEVOIE-2
Vincent Franchi
Marie-Pierre Limoge | | |
| 14 GENNEVILLIERS
Denis Darcharry
Nadia Mouaddine | | |
| 15 ISSY-LES-MOULINEAUX
Ludovic Guilcher
Nathalie Pitrou | | |
| 16 LEVALLOIS-PERRET
Agnès Pottier-Dumas
David-Xavier Weiss | | |



